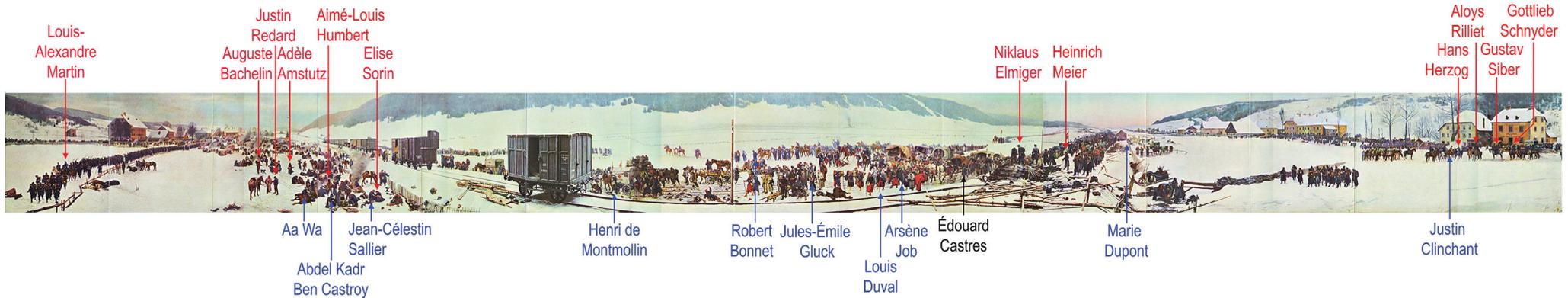


« My Bourbaki Panorama » – Documentation



1 Gemälde – 23 Schicksale

Chères collègues, Chers collègues,

Apprentissage extra-scolaire, confrontation avec la fiction et la réalité, personnalisation, changement de perspective, pluriperspectivité, éducation morale : le cours d'histoire vise tous ces objectifs importants. Et cela est exigeant. Partant, nous nous réjouissons de vous présenter ici un projet vous aidant à satisfaire à ces exigences.

Le Centre de Didactique de l'histoire et de Cultures mémorielles
Peter Gautschi, Hans Utz, Sabine Ziegler

Sommaire

1. Objectifs du projet « My Bourbaki Panorama »	2
2. Préparation de la visite du Panorama Bourbaki	4
3. Visite du Panorama Bourbaki	9
4. Valorisation de la visite	10
4.1 La « Bourbaki-Story »	10
4.2 Enseignement évolutif et coopératif : reconstruction des événements (doc. 5.2, p. 13–35)	10
4.3 Enseignement centré sur les exercices (doc. 5.3, p. 36–50)	12
4.4 Enseignement discursif : Prendre des décisions (doc. 5.4, p. 51)	12
4.5 Documents	13

1. Objectifs du projet « Mon Panorama Bourbaki »

Le projet « My Bourbaki Panorama » du Panorama Bourbaki – Lucerne présenté ici répond à maints postulats posés pour la conduite d'un cours d'histoire innovant. Ces postulats sont décrits brièvement ci-dessous sous forme de concepts spécifiques :

- **Apprentissage extra-scolaire** : le Panorama Bourbaki accueille les élèves au travers d'une expérience sensorielle : lumière et obscurité, sons, une fresque panoramique avec trois colonels arrivant à leur rencontre, précédée d'un décor tridimensionnel, tant d'éléments qui donnent aux visiteurs l'illusion de faire partie de la scène. La classe est alors totalement sortie du contexte traditionnel du cours d'histoire.
- **Confrontation avec la fiction et la réalité** : Le Panorama Bourbaki transmet une illusion, celle d'une expérience d'immersion, la participation au passage de l'Armée de Bourbaki aux Verrières le 1er février 1871. Mais la date le montre : le thème du Panorama est un événement historique et bien documenté qui joua un rôle central dans le développement de la Suisse moderne. Concordance et différence entre fiction et réalité historique – un sujet récurrent en cours d'histoire – peuvent être thématisées ici de façon exemplaire.
- **Personnalisation et support d'identification** : Le Panorama doit sa vitalité aux nombreux personnages représentés. Tous les âges, genres et fonctions différentes y sont présents. Les habituels « Grands de l'Histoire » sont représentés à arrière-plan. Les hommes et les femmes, qui sont habituellement les « laissés pour comptes » des cours d'histoire, sont ici aussi visibles qu'au 1er février 1871 : ils incarnent sur la fresque du Panorama le doute, la faiblesse, le dépit, la confiance, la compassion, la curiosité, la retenue.
- **Changement de perspective** : l'apprentissage de l'histoire devient fécond à travers une actualisation du passé, laquelle permet une approche empathique, au-delà de la découverte intellectuelle. Les émotions, visibles sur la fresque du Panorama, peuvent être analysées ; afin que les élèves puissent s'en imprégner,

le projet « My Bourbaki Panorama » leur donne la possibilité de s'identifier à une personne en demande d'asile et à une personne proposant l'accueil.

- **Pluriperspectivité** : le Panorama ne présente de fait pas de scène de bataille mais deux groupes qui se rencontrent avec des intentions pacifiques : les soldats de l'Armée de Bourbaki qui attendaient l'internement et les populations locales civiles qui les accueillirent ainsi que les soldats de l'armée suisse. Les élèves ne sont pas seulement confrontés à ce changement de perspective évident mais également à celui de la rencontre entre civils et militaires, hommes et femmes, ou entre personnages hauts-placés et personnes ordinaires.
- **Éducation morale** : la pluriperspectivité incite à la formulation de jugements de valeur et participe ainsi à la formation d'un positionnement et d'un jugement personnel et in fine à l'éducation morale et éthique. La fresque du Panorama elle-même ne transmet pas de jugement affiché en terme de « bien » ou de « mal » et exige ainsi une confrontation différenciée de la part de l'observateur, y compris envers lui-même.
- **Indépendance** : les élèves ne vivent pas l'expérience du Panorama en tant qu'observateurs passifs. Ils doivent, grâce aux tablets et à l'application « My Bourbaki Panorama », se confronter aux personnes, aux événements et aux différents aspects de l'internement de l'armée de Bourbaki. Par ce biais, ils se constituent leur propre « Bourbaki-Story », un document illustratif, qui peut être réutilisé comme un porte-folio.
- **L'apprentissage durable** : la visite du Panorama Bourbaki elle-même a un effet durable en ce qu'elle permet aux élèves de remobiliser leurs résultats, leurs expériences et leurs questions en classe ainsi que de retravailler ceux-ci dans le cadre du cours d'histoire habituel. Cet objectif est la raison d'être de la présente documentation. Elle permet également l'adaptation à un niveau secondaire 2 de la « Bourbaki-Story » conçue pour le niveau secondaire 1.

-
- **Devoir de mémoire :** d'un côté, l'exemplarité du Panorama Bourbaki impressionne par son contenu : il s'agit de l'affirmation de la Suisse sur le chemin d'une tradition humanitaire, qui constitue à la fois un contraste et un complément à la passivité de la politique extérieure, comme conséquence de la neutralité. D'un autre côté, le Panorama en tant que médium est le témoin d'une tradition de narration visuelle brièvement interrompue par le film, mais qui reprend sa place aujourd'hui puisque le récit imposé est de plus en plus remplacé par un récit interactif. Le fait que le peintre Edouard Castres guide lui-même les élèves à travers l'application favorise une approche empathique du devoir de mémoire en question.

A travers sa large palette d'objectifs, le projet « My Bourbaki Panorama » se réfère directement à plusieurs des compétences définies et exigées par le Lehrplan 21. Vous êtes ainsi en mesure de décider sur quels objectif et compétence vous souhaitez mettre l'accent.

RZG 7, Analyser et utiliser la culture historique, compétence 1 :

- a) Suite à une visite de musée, les élèves sont capables de décrire un objet d'exposition et de raconter une histoire associée à celle-ci.

Compétence 2

- b) Les élèves sont en mesure de résumer une source secondaire populaire en lien avec une thématique historique et de l'inscrire dans un contexte historique.

RZG 5, La Suisse entre tradition et mutation, compétence 3 :

- d) Les élèves sont en mesure de trouver, de lire et d'analyser une source primaire ou secondaire sur le quotidien d'un individu en Suisse (par ex. sur la famille, la santé ou la mobilité) dans une bibliothèque ou dans des archives.

RZG 6, expliquer les continuités et les ruptures de l'histoire mondiale, compétence 2 :

- c) Les élèves sont capables, sur la base de documents fournis, de raconter une courte histoire du XIX^e siècle historiquement fondée.

2. Préparation de la visite du PANORAMA BOURBAKI

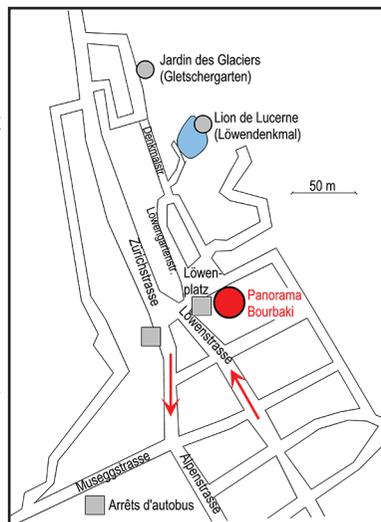
2.1 Préparation organisationnelle

Les informations relatives aux heures d'ouverture, aux prix d'entrée, aux visites guidées, aux réservations des tablets et à l'actualité événementielle sont accessibles sur le site : www.bourbakipanorama.ch/fr. Il est important que vous réserviez suffisamment à l'avance en indiquant le nombre de participants afin que les tablets soit réservées et préparées en nombre suffisant pour votre classe. Demander à vos élèves d'apporter des écouteurs avec la connectique habituelle pour les appareils mobiles – 3.5 mm – (le musée en garde, pour le cas échéant, quelques-uns à la caisse).

Le PANORAMA BOURBAKI se situe sur la Löwenplatz et peut être rejoint en bus depuis la gare avec les lignes 1 (direction Luzern Maihof), 19 (direction Luzern Friedental), 22 (direction Inwil, Dorf) 23 (direction Gisikon-Root, Bahnhof). Vous devez descendre après trois minutes de trajet à l'arrêt Löwenplatz.

Pour le travail sur place au Panorama Bourbaki, prévoyez deux heures :

- Rassemblement, explication des consignes et découverte du Panorama : 20 mn
- Travail avec l'application « My Bourbaki Panorama » : 1 h
- Rassemblement et premiers échanges : 20 mn
- une visite autonome ou guidée du show multimédia du musée est possible en commun ou en petits groupes : 20 mn
- Une excursion au Lion de Lucerne (Löwendenkmal) situé non loin de là est recommandée : 30 mn...
- ...et/ou au Jardin des Glaciers (Gletschergarten) : 60 mn



2.2 Préparation méthodologique et sur le contenu

Le Panorama en image peut déjà être étudié sur le site Internet du musée : www.panoramafotos.ch/images2/fullscreen/bourbaki/index.html

Le musée propose par ailleurs un livre vidéo sur son site internet (pour le moment uniquement accessible aux utilisateurs de IOS, c.à.d. appareils MacIntosh. Lien direct : <https://itunes.apple.com/us/app/bourbaki-panorama-luzern/id867995007?mt=8>). Vous trouverez d'importantes informations de préparation et de contextualisation aux chapitres 2.3 à 2.6.

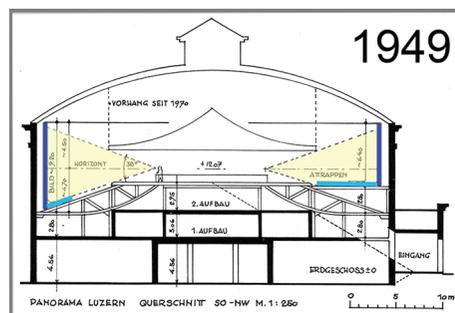
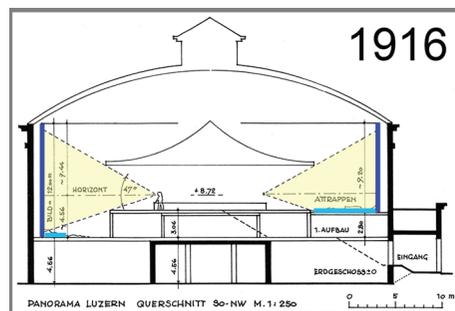
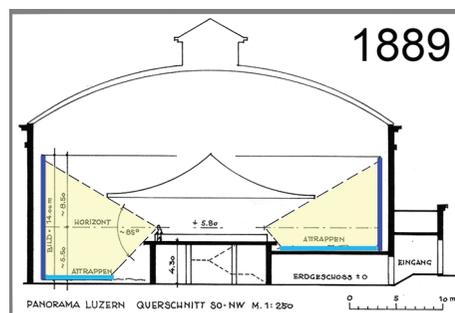
Il est recommandé de laisser la classe appréhender le Panorama directement dans son intégralité, à taille réelle et dans tout son volume, avec le faux-terrain au premier plan et l'atmosphère sonore. Vous êtes libre de déterminer quel niveau de connaissance vous voulez préalablement donner aux élèves concernant le contexte historique, l'internement aux Verrières et l'histoire du Panorama. Les élèves reçoivent dans l'application une introduction qui évoque la fondation de la Croix-Rouge et la guerre franco-prussienne. Il serait donc utile qu'ils aient déjà entendu parlé de la fondation de la Suisse moderne en 1848 et de la construction de l'Etat-nation.

Dans le cadre du travail sur l'application les élèves rédigent par ailleurs une lettre, du point de vue d'un français interné à un/e hôte suisse. Il peut alors être intéressant d'évoquer les caractéristiques du style épistolaire. L'application propose deux possibilités, une page blanche pour une formulation libre et un formulaire avec des débuts de phrases (sans formule d'introduction, ni de conclusion) :

- Je suis désormais à _____
- Je vais _____
- La raison pour cela est que _____
- Après notre rencontre aux Verrières j'ai été interné dans le canton de _____
- Je voyage jusque là-bas a été _____
- Ce qui m'a vraiment impressionné, c'était _____

2.3 Histoire et restauration du Panorama

Le Panorama a été réalisé sur commande d'une société belge en 1881 par Edouard Castres et ses collègues peintres en peu de temps mais sur la base d'un travail d'étude ayant duré de longues années. Après huit années à Genève il fut transporté à Lucerne dans la Rotonde construite à cet effet. Sa longueur était, telle que le bâtiment prévu pour l'accueillir, de 112 mètres et sa hauteur de 14,5 mètres après deux diminutions de 9,2 mètres. La toile pèse près de 1000 kg, soit environ 9 Kg par mètre linéaire. Elle est fixée en haut par des clous sur un cadre en bois. En bas, elle est tirée en grande partie vers l'extérieur et fixée au sol pour permettre une transition visuelle avec le faux-terrain au premier plan. L'âge, le climat et les nuisances liées à l'activité du garage proche ont fortement détérioré la toile de sorte qu'elle ne conserve que 20% à 30% de sa solidité originelle. Après un travail de restauration important entre 1996 et 2003 elle pu être à nouveau accrochée dans sa forme hyperboloïde originale, ce qui renforce l'illusion spatiale.



La réduction horizontale du PANORAMA BOURBAKI au fil du temps.

2.4 Contextualisation historique, aperçu historique global

Le travail à leur « Bourbaki-Story » crée un lien entre les élèves et le Panorama. En se mettant dans la peau de deux personnes, à la fois à la place de l'hôte et à celle de l'interné, ils exercent une compétence fondamentale pour l'historien, celle du changement de perspective : s'immerger dans une situation historique, l'étudier et la considérer de l'intérieur puis, avec la lettre d'une personne à une autre, la transmettre.

L'autre devoir principal de l'historien, l'appréhension d'un événement historique intersubjectif intelligible (pour éviter le concept « objectif »), son déchiffrement, son positionnement dans le contexte historique et son évaluation, peuvent être réalisés ensuite en classe. Vous aurez alors une occasion unique de mettre à profit l'expérience d'une classe de « participants » des deux côtés, celui des internés et celui des hôtes : vos élèves se seront confrontés à travers différents personnages à l'internement de l'armée de Bourbaki. Au lieu que tous les élèves puisent, comme d'habitude, les mêmes informations dans le livre d'histoire, vous pouvez cette fois mettre à profit différents points de vues. Les élèves feront ainsi l'expérience d'un événement historique, pouvant être considéré sous des perspectives très différentes.

Castres et ses collègues peintres n'ont eu, à peu d'exceptions près (Herzog, Clinchant, Castres, Holder en tant que soldat suisse), aucun personnage spécifique sous les yeux. Nous ne pouvons ainsi pas utiliser de personnage historique directement identifiable à partir du Panorama pour les replacer dans l'Histoire. Mais l'application contient 23 personnages (nous ne parlons consciemment pas de « personnes ») reconstitués à partir d'importants travaux de recherche, dont l'historicité est attestée et peut être vérifiée. (Bibliographie dans les parties d'approfondissement).

2.5 Aperçu de l'application « Mon Panorama Bourbaki »

L'application fonctionne d'après une structure linéaire qui ne nécessite aucune connexion internet à portée. Le récit d'Edouard Castres en constitue le fil rouge. Il apparaît comme élément de lien constant à l'écran.

1. Introduction

- Salutation d'Edouard Castres, choix de la langue.
- Les élèves personnalisent leur Bourbaki Story.
- Castres décrit le thème du Panorama.



- Les élèves photographient une scène du Panorama qui symbolise la solidarité.
- Introduction aux événements historiques qui conduisirent à l'internement aux Verrières.
- Les élèves cherchent Les Verrières sur la carte
- Les élèves cherchent des soldats français dans le Panorama.
- Castres décrit les antécédents historiques de l'internement.

2. Le côté français

- Les élèves cherchent des soldats français dans le Panorama.
- L'accord d'internement : les élèves cherchent la scène de la poignée de main.
- Quiz 1 : Questions sur le concept d'internement et sur la guerre franco-prussienne.
- Castres présente dix personnes de l'armée de Bourbaki (ou armée de l'Est).
- Les élèves choisissent une personne de l'armée française, formulent ce qu'ils ont pu penser lors du franchissement de la frontière, s'approprient des informations sur elle avant et après le passage de la frontière...
- ... et répondent au quiz 2 sur cette personne.

3. La Croix-Rouge

- Contexte humanitaire : Castres se présente lui-même et l'idée de la Croix-Rouge.
- Les élèves cherchent Castres dans le Panorama et le photographient.
- Castres décrit sa vie jusqu'à l'internement.
- Les élèves cherchent la Croix-Rouge et les autres secouristes.

4. Le côté suisse

- Castres décrit la mission de l'armée suisse et sa situation initiale difficile
- Quiz 3 sur la raison de l'internement
- Les « hôtes » suisses, militaires et civils : les élèves choisissent une personne parmi douze militaires et civils suisses et recherchent des informations sur elle...
- Quiz 4 : ... et terminent avec un quiz sur cette personne.

5. Ecrire une lettre

- Castres demande aux élèves d'écrire une lettre de la première personne (côté français) à la seconde (côté suisse); deux options sont possibles : une plus exigeante en formulation libre et une plus simple où les débuts de phrases sont déjà formulés.

6. La peinture de Castres

- Castres raconte comment il a composé et peint le Panorama...
- ... les élèves se photographient devant la peinture (Selfie)...
- ... et inscrivent leur adresse email, leur Bourbaki Story leur sera envoyée par email
- Plus loin dans la liste des sources, les élèves peuvent consulter d'autres récits de vie différents de ceux qu'ils ont étudié.
- Salutations et mentions légales

Après la visite

- Si les élèves indiquent leur adresse email, ils recevront leur Bourbaki Story par email. Cet email contient un signet Facebook qui renvoie à la page Facebook de Castres. Les élèves peuvent y laisser des commentaires et échanger sur leur visite et sur leurs impressions. La page est gérée par un rédacteur. Vous pouvez inclure le contenu dans l'évaluation.

2.6 Aperçu des personnages

L'application « My Bourbaki Panorama » n'est pas basée, c'est sa particularité, sur des personnages purement fictifs, puisque les personnes présentes ont fait l'objet de recherches archivistiques et historiques poussées. Castres n'a cependant pas identifié nommément les personnes peintes ; les personnes nommément représentées sont seulement le commandant français Justin Clinchant (représentant de Denis Bourbaki, absent à cause de sa tentative de suicide) et le général suisse Hans Herzog. La scène présente dans le Panorama, où ils se donnent une poignée de main, n'a cependant jamais existé.

L'attribution des personnes historiques étudiées aux personnages du Panorama (voir l'image de la page de garde) est en partie aléatoire. On a ainsi veillé à ce que les personnages peints ne soient pas en contradiction avec les personnes historiques. D'autre part une concentration des personnages a été évitée afin que les élèves ne se rassemblent pas tous aux mêmes endroits du Panorama. Deux personnes ne purent pas être placées de façon satisfaisante : la cantinière Marie Dupont, qui est représentée dans le panorama sur le faux-terrain devant la peinture mais qui n'apparaît pas dans l'image du Panorama à proprement parler et l'intendant Louis-Alexandre Martin qui séjournait aux Verrières ; il est ici représenté par un officier des troupes bernoises.

L'internement d'une armée par une autre est une affaire d'hommes. Parmi les quelques femmes présentes, certaines, peu documentées, ont été intégrées ; cependant la surreprésentation masculine demeure, comme dans le Panorama. Toutes les personnes de l'application « My Bourbaki Panorama » ont réellement vécu et leur présence lors de l'internement aux Verrières ou à Auberson (Sainte-Croix) dans le canton de Vaud est historiquement confirmée. Il est possible de constater dans les parties d'approfondissement où les sources sont citées, dans quelle mesure leurs existences ont été documentées ou construites. Dans l'aperçu de la page suivante les personnes sont décrites comme sur les écrans de sélection de l'application et dans l'ordre de gauche à droite.

Côté français

Justin Clinchant Commandant des armées vaincues qu'il est obligé de laisser interner.	Entièrement documenté
Aa Wa Tirailleur algérien (colonie française), pour qui tout est inconnu.	Pseudonyme et observations par un encadrant des internés
Abdel Kadr Ben Castroy Soldat tirailleur algérien expérimenté, dont il ne reste plus qu'un bon mois à vivre	Nom, internement et mort documentés. Vie passée construite.
Jean-Célestin Sallier Soldat de la garde mobile recruté au début de la guerre et qui ne reverra jamais son pays.	Nom et circonstance de décès documentés. Autres éléments construits.
Henri de Montmollin Médecin de Neuchâtel, qui endossa volontairement les risques et les souffrances de la guerre.	Fonction et expériences documentés, mais service dans l'armée prussienne
Robert Bonnet Lieutenant à qui la situation a donné du fil à retordre.	Nom et internement documentés. Vie passée documentée.
Jules-Émile Gluck Homme d'affaire alsacien qui s'est retrouvé dans l'armée française	Entièrement documenté.
Louis Duval Soldat Zouave avec 10 années d'expérience de combat, y compris au Mexique, mais qui n'avait jamais vécu quelque chose de ce genre	Nom et internement documentés. Vie passée documentée.
Arsène Job Simple sous-officier de l'armée française, mais qui porte une montre en argent	Nom, internement et décès documentés, vie passée construite.
Marie Dupont Femme déterminée qui accompagne les troupes, commerce avec la nourriture et a plus d'un tour dans son sac.	Fonction et description documentées, nom et existence construites.

Côté suisse

Hans Herzog Général de l'armée Suisse avec une mission presque impossible	Entièrement documenté
Aloys Rilliet Commandant des troupes du front. Infatigable malgré la maladie	Entièrement documenté
Gustav Siber Entrepreneur et alpiniste reconnu, comme tous les suisses à l'époque, également soldat	Entièrement documenté
Heinrich Gottlieb Schnyder Médecin connu de Sursee. Enthousiasmé par une nouvelle idée – la Croix-Rouge	Entièrement documenté
Louis-Alexandre Martin Assistant énergique et ambitieux du général. Il est aux Verrières en terrain connu.	Entièrement documenté
Auguste Bachelin Peintre de Neuchâtel qui ne sortira plus de la peinture et du dessin.	Entièrement documenté
Justin Redard Jeune homme dynamique des Verrières qui tire (presque) profit de l'internement	Nom et activité documentés, identité de la personne construite.
Adèle Amstutz Jeune femme des Verrières qui aide également là où c'est nécessaire	Entièrement documenté
Aimé-Louis Humbert Jeune étudiant désireux d'aider, ce qui causera sa mort.	Entièrement documenté, fonction transférée de Neuchâtel aux Verrières
Élise Sorin Horlogère aux Verrières, elle sera bientôt confrontée à d'autres tâches.	Nom documenté, fonction transférée d'une autre secouriste de Neuchâtel.
Niklaus Elmiger Soldat Lucernois du Entlebuch, il ne reverra jamais son pays.	Personnage historique du roman historique de Bernhard von Arx
Heinrich Meier Deuxième officier le plus haut gradé d'un bataillon lucernois qui maîtrise parfaitement sa mission.	Entièrement documenté

3. Visite du PANORAMA BOURBAKI

3.1 Conduite de la classe

L'application « My Bourbaki Panorama » permet à la classe de travailler en grande partie en autonomie. En tant qu'enseignant(e), vous disposez d'une grande marge de manœuvre à moduler en fonction de la motivation de la classe, de l'intérêt et de la préparation. Les possibilités s'étendent d'un cours ouvert où les élèves apprennent en autonomie à une conduite de cours plus directive.

Il est essentiel que les élèves soient informés au préalable du degré d'utilisation de leurs Bourbaki Story en cours et des modalités de son évaluation ou plus généralement si vous prendrez connaissance de celles-ci.

Dans tous les cas il est conseillé de laisser les élèves s'imprégner individuellement du Panorama et de s'orienter avant le début du travail à l'aide de l'application « My Bourbaki Panorama » à leur arrivée dans la Rotonde.

Pour une forme de cours plus directive vous pouvez intervenir avec les décisions suivantes :

- *Choix des personnes du Panorama* : vous pouvez plus ou moins guider le choix des élèves parmi les 10 personnes internées et délimiter ainsi en amont les possibilités pour l'exploitation des résultats. En même temps vous pouvez décider de la forme sociale.
- *Forme sociale* : à vous de décider si les élèves travaillent seuls ou en groupe ; le choix d'une des dix personnes de l'internement signifie que les élèves effectuent tous le même programme durant cette phase, ce qui permet un travail à deux (des groupes plus grands ne sont pas recommandés). Le deuxième choix, d'une des personnes parmi les onze « hôtes » (110 combinaisons possibles) rend possible un travail personnel, en particulier lors de la rédaction de la lettre. Comme toujours, la décision d'un travail à deux permet de stimuler l'apprentissage communicationnel mais implique également un certain risque de distraction.
- *La rédaction d'une lettre* : vous pouvez choisir si vos élèves n'ont que le choix d'une rédaction sans formule préexistante ou si les deux possibilités leurs sont ouvertes.

3.2 Possibilités de différenciation par niveau

L'application « My Bourbaki Panorama » est conçue pour des classes de secondaire 1 de niveau moyen ayant une certaine assurance dans l'utilisation d'applications, que les élèves d'aujourd'hui manient aisément. En fonction du niveau de la classe vous pouvez adapter les exigences à travers

- une préparation plus ou moins développée de la thématique en cours.
- une indication du temps à disposition pour le travail avec l'application « My Bourbaki Panorama ».
- le choix d'une forme sociale permettant le soutien des plus faibles par les plus performants.
- la préparation de tâches complémentaires pour les élèves les plus performants, comme la visite de l'exposition sur le Panorama Bourbaki, d'une exposition temporaire ou une contribution plus ou moins longue sur blog d'Edouard Castres
- la consigne complémentaire pour les élèves qui ont fini plus rapidement d'étudier un autre personnage (des informations sur tous les personnages sont proposées sur la dernière page de l'application).
- un système de tutorat où les élèves les plus performants aident leurs camarades
- la comparaison des informations reçues avec les connaissances historiques sur l'internement, préalablement acquises pendant les cours.

4. Valorisation de la visite

4.1 La Bourbaki Story

Une valorisation de la visite du Panorama Bourbaki permet d'inscrire les acquis de cet apprentissage extrascolaire dans la durée. Celle-ci s'appuie sur la Bourbaki Story, un document écrit élaboré par les élèves eux-mêmes. Ils la reçoivent sous forme d'un fascicule envoyé par le musée.

Celui comprend les éléments suivants :

- Une photographie de l'élève devant le Panorama
- Un résumé standard du contenu de l'application
- Une photographie faite par l'élève d'une scène symbolisant la solidarité dans le panorama
- Une description standard du rôle de la Croix-Rouge
- Les membres de l'armée française choisis par l'élève et leurs pensées lors du passage de la frontière, formulées par l'élève
- La personne suisse choisie par l'élève
- Le courrier d'un(e) français(e) à un(e) suisse formulé par l'élève

Au-delà d'une discussion libre sur la visite, trois modules de travail permettent la valorisation de l'expérience :

- 4.2 Enseignement évolutif et coopératif..... 10
- 4.3 Enseignement centré sur les exercices 12
- 4.4 Enseignement discursif..... 12



Ce matériel pédagogique peut être téléchargé dans une version Word modifiable sur le site du musée.

4.2 Enseignement évolutif et coopératif : Reconstruction des événements

Les élèves ont vécu l'événement à travers des perspectives différentes et restreinte. Comme dans la réalité, mais contrairement au cours d'histoire habituel, les élèves n'ont pas tous les mêmes informations et surtout, tous ne savent pas tout. Il est possible de les laisser formuler des questions auxquelles les autres élèves doivent répondre. Pour cela il est probable que les élèves aient besoin à nouveau des informations relatives à leurs personnages (Annexe 1 : cartes de rôles). Vous pouvez, à cette occasion ou éventuellement déjà pendant la visite du musée, proposer aux élèves les plus performants d'étudier en plus les rôles non choisis (voir plus haut p.6).

Afin que vous puissiez avoir un aperçu des rôles et des détails que les élèves devraient connaître, vous trouverez ci-dessous un récapitulatif.

La Bourbaki Story fait converger, comme tout récit historique, les différents chemins de vie qui mènent à l'internement de l'armée de Bourbaki le 1er février 1871 aux Verrières. C'est ici que les chemins des différentes personnes concernées se rejoignent avant de se séparer à nouveau. Ce récit commun est raconté en première page de la Bourbaki Story à tous les élèves sur l'application car tous doivent en être informés : en cohérence avec l'intention du Panorama Bourbaki, ce récit situe le mouvement de la Croix-Rouge comme la principale conséquence de cet événement.

De la même façon, l'histoire du Panorama en elle-même fait partie de l'histoire principale ; elle ne peut pas être intégrée aux personnages (mis à part à celle du narrateur Castres) car ceux-ci – c'est un fait historique – n'ont pas été en contact avec le Panorama.

Des histoires préalables s'incorporent à ce récit principal (en gras et italique dans les notes) qui génère à son tour de nouveaux récits très divers (en caractère normal). Le récit central de l'internement est, d'autre part, intégré à d'autres phénomènes de « l'univers historique » qui apparaissent en italique dans l'aperçu. En marge des éléments, on y trouve par exemple des informations

4.3 Enseignement centré sur les exercices

Le travail avec l'application « My Bourbaki Panorama » peut être poursuivi de façon pertinente dans le cadre d'un Enseignement centré sur les exercices. La continuité réside dans la conduite du cours : les élèves continuent à travailler de façon autonome désormais sur la base du matériel proposé. Mais contrairement à l'application « Mon Panorama Bourbaki » les sources et le travail sur celle-ci sont au premier plan. L'enseignement porte moins sur l'empathie et l'imagination que sur l'analyse et la synthèse.

Les quatre dossiers d'exercices sont construits de la même façon : ils exercent en trois temps les compétences de perception, d'articulation et de mise en valeur des informations (la perception de façon plus marginale puisque les dossiers de sources sont déjà réalisés), les compétences d'interprétation et d'orientation. Ils se concentrent sur quatre thèmes qui ne pouvaient être évoqués que marginalement par les personnages individuels dans l'application « My Bourbaki Panorama », :

- La menace à la frontière juste avant l'internement (matériel dans la partie documentaire 5.3.1). Il est question ici de mettre en lien des interprétations entre les cartes et les sources textuelles.
- Le soin porté aux blessés de l'armée de Bourbaki (5.3.2). Deux sources graphiques sont au centre avec les documents associés portant sur des informations de fond. Ce dossier d'exercices peut s'enchaîner directement avec la problématique 4.4.1
- Les enseignements tirés de l'internement de façon globale (5.3.3). L'accent est mis principalement sur de courtes sources textuelles.
- Le souvenir de l'internement (5.3.4).

Les quatre dossiers d'exercices renvoient les élèves vers une bibliographie qu'ils doivent intégrer dans la résolution des exercices.

4.4 Enseignement discursif

Dans l'application « Mon Panorama Bourbaki » les élèves décident seuls. La formation du jugement moral peut être développée dans le cadre d'une discussion sur la prise de décision, qui est menée par les élèves. En outre, certaines situations nécessitant une prise de décision seront extraites de l'histoire, décrites de façon exhaustive et formatées pour susciter la prise de décision. Les documents, relativement courts (matériel dans la partie documentaire, chapitre 4.4) peuvent également être projetés ou lus à haute voix. Il s'agit des problématiques suivantes :

1. Aider ? (Personnage : Louis-Aimé Humbert) (Matériel dans la partie documentaire 5.4.1)
2. Une opportunité ? (Personnage : Julien Redard) (5.4.2)
3. Fuir ? (Personnage : Robert Bonnet) (5.4.3)
4. Exhumer ? (Personnage : Julien Redard) (5.4.4).

5. Documents

5.1 Documentation sur les informations préalables

Informations dans l'application pour les élèves

Berlin

Dans les années 1860, la Prusse du gouvernement du Chancelier Otto von Bismarck poursuivait l'unification des Etats allemands. Il visait l'unification de l'Allemagne sous la domination prussienne.

Paris

L'Empereur Napoléon III se méfiait de l'unification allemande. En 1870, il se laissa provoquer afin d'attaquer de la Prusse. Les Etats allemands soutinrent la Prusse attaquée.

Berne

Le Conseil fédéral voulait protéger la neutralité. Mais il ne confia au général Hans Herzog que peu de troupes. Ces dernières étaient en outre sous-équipées et mal formées.

Sedan

Le Feld-maréchal général Helmuth von Moltke prit, avec l'armée allemande, l'armée française par surprise et fit emprisonner Napoléon près de Sedan. Les allemands assiégèrent Paris.

Belfort

L'armée de Bourbaki, rassemblée à la hâte, devait couper le ravitaillement aux allemands mais elle échoua dès l'attaque de Belfort en Janvier 1871. Elle fut acculée à la frontière suisse et dû se faire interner.

Les Verrières

L'armée de Bourbaki, forte de 87.847 hommes fut désarmée à la frontière par l'armée suisse. 33.500 soldats passèrent la frontière aux Verrières. Ils étaient complètement épuisés et humiliés.



5.2 Cartes de rôles pour les personnages

Les informations de l'application sont imprimées sur les cartes de rôles, celles des parties d'approfondissement sont en petits caractères. Les textes vous permettent de répondre aux questions de compréhension des élèves ou de leur donner ceux-ci à relire pendant la phase d'exploitation.

Les groupes français et suisses, dans l'ordre alphabétique par noms :

Internés français :

Abdel Kadr Ben Castroy	14
Robert Bonnet	15
Justin Clinchant	16
Marie Dupont	17
Louis Duval	18
Jules-Émile Gluck	19
Arsène Job	20
Henri de Montmollin	21
Jean-Célestin Sallier	22
Aa Wa	23

Hôtes suisses :

Adèle Amstutz	24
Auguste Bachelin	25
Niklaus Elmiger	26
Hans Herzog	27
Aimé-Louis Humbert	28
Louis-Alexandre Martin	29
Heinrich Meier	30
Justin Redard	31
Aloys Rilliet	32
Heinrich Gottlieb Schnyder	33
Gustav Siber	34
Élise Sorin	35

Abdel Kadr Ben Castroy

Avant l'internement : Je suis originaire d'une petite ville côtière d'Algérie, sur la Méditerranée, à environ une journée de cheval de la ville d'Oran. Les unités de zouaves, très réputées, ont été créées dans ma patrie. Actuellement, seuls les Français de la métropole ont le droit d'y entrer. C'est pourquoi une unité d'élite a été créée pour les indigènes : les tirailleurs algériens, 4000 soldats. Mon oncle en faisait partie. Comme nous avons été victimes d'une grande sécheresse il y a cinq ans, je suis moi aussi devenu tirailleur. Mes parents m'avaient envoyé dans une école franco-arabe, ce qui fait que je parle aussi le français.

Pour les soldats d'Algérie, les listes d'internés ne mentionnent généralement que leur département d'origine; il y en avait trois depuis 1848 : Oran, Alger et Constantine. Aucune indication concernant l'âge des soldats n'y figure. L'Algérie est le pays d'origine des soldats zouaves. Lorsque le pays faisait encore partie de l'Empire ottoman, ces combattants d'élite étaient recrutés dans la tribu des Kabyles et fournissaient les gardes du corps du dey, le chef politique du pays. En tant que nouveaux maîtres du pays, les militaires français constituèrent dès 1831 deux bataillons de zouaves composés à la fois de Français et d'Algériens, dont l'un était basé à Oran. En fait, ces troupes d'élite ne devaient intervenir qu'en Algérie. Mais lorsque des Français purent aussi les intégrer, elles furent envoyées vers tous les lieux d'opérations militaires de l'Empire français. Dès 1842, les régiments de zouaves furent exclusivement réservés aux Français. En 1856, de nouvelles troupes composées de natifs d'Algérie furent créées : les tirailleurs algériens, qui comptaient 106 officiers et 4059 soldats.

Le récit de voyage d'un Soleurois, Karl von Haller, intitulé «Ein Ausflug nach Algier 1857», donne des informations sur la situation sociale du pays. Il parle d'écoles uniquement françaises ou uniquement arabes ou encore mixtes, dans lesquelles les «enfants musulmans» reçoivent un enseignement aussi bien en français qu'en arabe.

L'année 1866 a été marquée par une invasion de sauterelles et une sécheresse interminable. Une grave crise d'approvisionnement de la population en fut la conséquence en 1867-1868. De plus, le choléra se déclara dans plusieurs villes.

Bibliographie :

Stora Benjamin : Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954). Paris 1991, 2004

von Haller Karl : Ein Ausflug nach Algier im Jahr 1857. Solothurn 1859

Bernard Augustin : Histoire des colonies françaises et de l'expansion de la France dans le monde. Tome 2 : Algérie; Paris 1930

http://fr.wikipedia.org/wiki/Tirailleurs_alg%C3%A9riens

Pendant l'internement : L'armée française de Bourbaki, si fière, a dû subir l'affront de se faire poursuivre par les Prussiens ! De Montbéliard vers Besançon, puis vers Pontarlier. En marchant de là en direction de la frontière suisse, nous avons passé près d'un puissant château fort. Il est perché sur une colline et contrôle un étroit accès à la vallée des Verrières. La garnison qui s'y trouve a réussi à arrêter les Prussiens. Ce château m'a fait penser à ma patrie; le long de la côte méditerranéenne, il y a aussi de nombreuses forteresses.

Après l'internement : Ensuite, je suis arrivé en train dans la belle ville de Lucerne. Nous les «Turcos», nous attirons les regards. Il y a des gens qui ont peur de nous, d'autres sont curieux, m'adressent la parole et sont contents que je parle français. Nous avons d'autres croyances que les gens de ce pays. Lorsque nos premiers camarades sont morts, nous avons pu les enterrer selon notre tradition dans le cimetière protestant. Nous souffrons de maladies, de blessures et de gelures ou simplement d'épuisement. Je ne vais pas y échapper : je meurs le 6 mars en fin de journée, d'une pneumonie.

Abdel Kader Ben Castroy est mort le 6 mars 1871, vers 5 heures de l'après-midi, d'une pneumonie. Il avait été admis à l'hôpital de Lucerne huit jours auparavant. Le certificat de décès est rédigé en français. Le lendemain, 7 mars 1871, le quotidien Luzerner Tagblatt relate un enterrement qui a attiré l'attention, celle du turco Musa Ben Serich, mort au cours de son internement. Après sa mort, ses camarades l'avaient lavé, embaumé et enveloppé dans une toile de lin. Il a été enterré selon le rite musulman dans le cimetière protestant près de la Hofkirche. Pour de nombreux Lucernois, cet événement a probablement été leur première rencontre avec des coutumes extra-européennes. Un obélisque à la mémoire des «fils du désert» a été inauguré en 1896, derrière la sacristie de la Hofkirche.

Bibliographie :

Staatsarchiv Luzern, AKT 31/121, Todesfälle französischer Internierter. Totenscheine

Deicher Patrick : Die Internierung der Bourbaki-Armee 1871 und ihre Auswirkungen. In : Historische Gesellschaft Luzern. Jahrbuch 22/2004. S. 21-41

Robert Bonnet

Avant l'internement : Je suis le lieutenant Bonnet. Dans le civil, je suis employé chez un fabricant de soie lyonnais. Je tiens la comptabilité, ce qui veut dire que j'ai une vision d'ensemble : quels tisserands travaillent pour nous, avec quel matériel et pour quelle commande. Mon chef fait aussi le commerce de la soie, ce qui fait que j'ai des contacts avec des intermédiaires en Rhénanie et en Suisse. Oui, je parle un peu l'allemand. Je suis marié et j'ai deux enfants qui fréquentent une bonne école. En tant qu'officier de réserve de la cavalerie, je suis aussi mobilisé, mais la guerre ne me convient pas du tout.

Robert Bonnet est né en 1840, probablement à Lyon. Nous ne connaissons pas sa profession, mais comme il était lieutenant, il doit avoir bénéficié d'une formation d'un certain niveau. Nous pouvons supposer qu'il était employé dans l'une des fabriques de soie prospères de Lyon. Au début du XIXe siècle, Lyon connaît un nouvel âge d'or du tissage de la soie. Grâce à l'invention du métier à tisser mécanique Jacquard, programmé par des cartes perforées, il était facile de produire à meilleur marché des soies ornées de motifs. Les décorations complexes restaient cependant extrêmement chères. Parmi les clients, on trouvait l'empereur français Napoléon III en personne. Le savoir-faire des tisseurs de soie était présenté dans les expositions commerciales et artisanales qui commençaient à se développer au XIXe siècle. La fabrication de tissus en soie demandait un travail considérable et le matériau brut était constitué par les cocons des vers à soie, élevés dans les environs de Lyon. Il fallait en outre se procurer les teintures et autres produits chimiques. Les employés techniques et commerciaux avaient quelques privilèges par rapport aux ouvriers : leur salaire leur était versé chaque mois, ils bénéficiaient d'une plus grande sécurité d'emploi et dans de nombreux cas, le patron leur fournissait même une rente vieillesse et une assurance maladie. Au niveau des cadres, les employés étaient souvent conscients de l'importance de l'éducation et envoyaient leurs enfants dans de bonnes écoles.

Bibliographie :

Deicher, Patrick : Die Internierung der Bourbaki-Armee 1871 und ihre Auswirkungen. In : Historische Gesellschaft Luzern. Jahrbuch 22/2004. S. 21-41
http://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_la_soierie_%C3%A0_Lyon
Heinz-Gerhard Haupt : Angestellte in der französischen Gesellschaft vor 1914. Einige einführende Bemerkungen. In : Jürgen Kocka (Hsg.) : Angestellte im europäischen Vergleich. Göttingen 1981

Pendant l'internement : J'assiste à des scènes déprimantes. Notre troupe est complètement démoralisée. Ayant dû subir de longues marches, des températures glaciales et la défaite contre les Prussiens, de nombreux soldats ne respectent plus la discipline et ont simplement jeté leurs armes. Mes hommes ne m'obéissent plus ! J'ai vu des soldats qui se sont simplement couchés dans la neige pour mourir. Les survivants se réchauffent auprès de petits feux. Dans toute la vallée, de petites colonnes de fumée s'élèvent dans le ciel.

Après l'internement : En tant qu'officier, j'ai le droit de choisir mon lieu d'internement en Suisse : Zurich, Lucerne, Interlaken, St-Gall, Baden ou Fribourg. Un marchand de soie suisse m'avait parlé d'une jolie ville au bord d'un lac et c'est pourquoi j'ai choisi Lucerne. Comme je suis officier, je peux voyager seul, tout en ayant d'abord signé une déclaration selon laquelle je devrai respecter les règles du gouvernement suisse et ne pas quitter le pays. A Lucerne, je réside à l'hôtel Schweizerhof. Il est vrai que je n'ai pas le droit de quitter cette ville – mais je me débrouille bien.

Les officiers devaient s'annoncer tous les cinq jours auprès du commandant de la place. S'ils ne le faisaient pas, ils étaient sommés, par voie de presse, de se présenter. A Lucerne, la présence de onze officiers et de douze sous-officiers est inscrite le 17 janvier dans un «rapport de situation succinct». Sous «Rapports», on peut lire cette note : «Le lieutenant Bonnet Robert manque depuis hier soir.» Le lendemain, un rapport est rédigé à l'attention du commandant en chef, avec les résultats des recherches : «Sa femme, dit-on, serait venue le trouver et il serait parti avec elle. On ne sait pas quelle direction ils ont prise.» Les autorités se font davantage de soucis pour une autre raison que la disparition du lieutenant Robert Bonnet; ce sont les «frictions [...] dans le logement des officiers, suite à cette disparition». On peut supposer que Robert Bonnet est resté introuvable. Lui et sa femme ont peut-être effectivement réussi à rentrer chez eux par Genève pour retrouver leur vie habituelle.

Bibliographie :

Staatsarchiv Luzern, AKT 31/129, Polizeiliches : Nachforschungen, Passierscheine, Vergehen, Strafen etc.
Deicher Patrick : Die Internierung der Bourbaki-Armee 1871. Luzern 2009
Deicher Patrick : Die Internierung der Bourbaki-Armee 1871 und ihre Auswirkungen. In : Historische Gesellschaft Luzern. Jahrbuch 22/2004. S. 21-41

Justin Clinchant

Avant l'internement : J'ai 51 ans, et au cours de ma vie, j'ai participé à toutes les campagnes militaires : Algérie, Crimée, Italie du Nord, Mexique. Comme Denis Bourbaki, mon chef, a tenté de se suicider, c'est moi qui le remplace. Hier, j'ai appris que nous ne pouvons plus espérer une trêve. C'est mon adversaire, le général Manteuffel, qui me l'a annoncé, et maintenant il attaque de deux côtés ! Aujourd'hui, le 30 janvier, je prépare mes soldats à passer en Suisse. C'est la seule issue.

Le commandant en chef de l'Armée de l'Est, Denis Bourbaki, avait sous ses ordres quatre corps d'armée : le 15ème commandé par le général Martineau, le 18ème par le général Billot et le 20ème par le général Clinchant, environ 200'000 soldats, ainsi que le 24ème corps, à Lyon, sous le commandement du général Bressolles. Bourbaki avait accepté le haut commandement en émettant de sérieux doutes : le projet de surprendre par derrière l'armée allemande victorieuse lui paraissait voué à l'échec; et il acceptait mal être subordonné à un gouvernement républicain. Lorsque sa progression vers Belfort échoua et qu'il dut se retirer, il tenta de se tuer avec son arme le 26 janvier. Le général Billot semblait être le successeur le plus capable, mais Clinchant (* 1820) avait plus d'ancienneté dans l'armée et c'est à lui que l'on confia le haut commandement.

Pendant l'internement : J'ai tout de suite galopé en direction de la frontière, impatient d'arriver. Je voulais mettre à l'abri mon artillerie, mon trésor de guerre de 1,6 million de francs, ainsi que ma propre personne. Lorsque mon officier de liaison m'apporte un papier avec les conditions du général suisse Herzog, je le signe immédiatement, à 4 heures du matin.

Après l'internement : Aux Verrières, je rencontre brièvement le général Herzog, puis on me conduit à Neuchâtel. Le général allemand von Manteuffel me propose même de me faire envoyer 1000 fusils français qu'il avait récupérés. Les soldats suisses me traitent avec moins de respect. Une nuit, à Neuchâtel, alors que je rentre d'une réunion, je suis arrêté et contrôlé. Le policier suisse se met à hurler en dialecte alémanique : «Klentchangue ? Vous êtes le Klentchangue ? Oui, oui, n'importe qui peut dire qu'il est le Klentchangue et qu'il revient d'une konférenz. Allez, marsch! Pour le commissariat!»

Clinchant n'a jamais rédigé de notes personnelles sur cette époque. D'après le major de Guimps,

officier de liaison suisse à Fleurier, il aurait déclaré : « Que voulez-vous que nous fassions ? On nous a donné des soldats, mais en même temps des officiers qui ne sont que des imposteurs auxquels personne ne peut se fier et qu'on ne peut pas commander. Gambetta, ministre de la guerre du gouvernement républicain, a donné l'ordre à cette malheureuse armée de se jeter dans les neiges du Jura qui lui ont fait davantage de mal qu'aux Prussiens. Un jour, l'histoire rendra justice à ces hommes; si Napoléon a beaucoup nui à la France par sa méconnaissance de la force prussienne, Gambetta a encore fait plus de dégâts : il l'a ruinée en abordant le problème de manière bête et stupide. »

Le général Clinchant est autorisé à garder six domestiques et à poursuivre les travaux administratifs. Après sa libération, il reprend sa carrière militaire et prend part à une nouvelle bataille mémorable : celle menée contre la Commune révolutionnaire de Paris. Peu avant sa mort en 1881, il est même commandant militaire de Paris.

Bibliographie :

Burckhardt-Zahn Eduard : Erinnerungen eines Basler Offiziers an die Februartage 1871. Basel [1911]

Chuquet Arthur : Der Krieg 1870–71. Zittau 1895

Davall Emil : Les troupes françaises internées en Suisse à la fin de la guerre franco-allemande en 1871 : rapport rédigé par ordre du Département militaire fédéral sur les documents officiels déposés dans ses archives. Berne 1873

Farner Ulrich : Eidgenössische Grenzbesetzung und Internierung der französischen Ostarmee im Kriegsjahr 1870/71. Grüningen 1895.

Jacky, Edouard : L'occupation des frontières suisses en 1870-1871 et l'entrée en Suisse de l'armée française de l'Est. Neuchâtel [1914].

Secretan Colonel : L'Armée de l'Est. 20 Décembre 1870 – 1er Février 1871. Neuchâtel 1894

Troxler Paul : Bourbaki und die französische Ostarmee 1870/71. Münster (Luzern) : Selbstverlag des Verfassers, 2^{ème} édition [1900]

Marie Dupont (extrait)

Avant l'internement : Je suis née en 1844 dans le petit village d'Épinac en Bourgogne. Notre famille de huit personnes vit dans la misère. Je peux aller à l'école pendant une année, puis comme mes frères et sœurs arrivent, je dois travailler aux champs et à l'étable. En fait, je souhaite devenir marchande, j'aime bien m'occuper d'affaires commerciales au village. Mais comment faire sans argent ? En novembre 1870, une compagnie de soldats de l'Armée de l'Est s'installe ici; ils cherchent à se procurer du fromage et du vin. J'organise la livraison de ces deux produits; les soldats me proposent de les suivre et de continuer à organiser la fourniture de vivres. Bien volontiers !

La vie de Marie Dupont, vivandière, est entièrement reconstituée, mais se base sur nos informations concernant ces femmes sans armes qui suivaient les armées. Jusqu'au XVII^e siècle, on comptait une quarantaine de femmes pour 100 soldats, dont beaucoup formaient des couples stables vivant en concubinage. Au XVIII^e siècle, la proportion tomba à 6% environ, ce qui devait aussi être le cas lors de la guerre franco-allemande. Le nom de «vivandière» (all.: Marketenderin) indique le rôle qu'elles jouaient dans la fourniture de vivres; mais elles avaient une fonction encore plus importante, celle de lavandière et de ravaudeuse (ou raccommodeuse). Ces travaux étaient considérés comme indignes des hommes et plus encore des soldats. Même si les uniformes n'étaient guère lavés, il fallait sans cesse faire bouillir les sous-vêtements à cause des poux; le raccommodage, notamment des tentes, prenait beaucoup de temps. Le ravitaillement de base était organisé par l'armée, mais les vivandières proposaient des suppléments comme du vin, des eaux-de-vie, du tabac et du fromage. Alors que les soldats expérimentés du front se procuraient eux-mêmes ces suppléments et les transportaient avec eux, les soldats mobiles, inexpérimentés, les achetaient aux vivandières, si nécessaire. Celles-ci étaient toujours soupçonnées de se livrer à la prostitution, mais elles ne le faisaient qu'en période de difficultés. Les commandants de troupes craignaient les maladies vénériennes et surveillaient ces dames et les soldats. Ces informations se basent sur les rares monographies consacrées aux femmes actives au sein des armées (bibliographie ci-dessous), les informations sur le ravitaillement des troupes sont tirées des références indiquées. – Bibliographie :

Lynn John A. : *Woman, Armies, and Warfare in Early Modern Europe*. Cambridge 2008

Hagemann Karen, Pröve Ralf (Hsg.) : *Landsknechte, Soldatenfrauen und Nationalkrieger. Militär, Krieg und Geschlechterordnung im historischen Wandel*. Frankfurt/M / New York 1998

Grubitzsch Helga, Cyrus Hannelore, Haarbusch Elke (Hsg.) : *Grenzgängerinnen : revolutionäre Frauen im 18. und 19. Jahrhundert : weibliche Wirklichkeit und männliche Phantasien*. Düsseldorf 1985

Pendant l'internement : C'est vrai, j'ai avant tout travaillé comme lavandière et ravaudeuse, et non comme commerçante; mais ce que j'achetais à des privés, je pouvais le vendre à un bon prix aux soldats. Les soldats inexpérimentés n'aiment pas traîner avec eux des provisions comme le tabac, le vin et autres, ce qui fait qu'ils me les achètent volontiers. Ils ont suffisamment d'argent, le versement des soldes fonctionne très bien dans cette armée. Et j'en profite aussi – j'espère que ça va continuer.

Après l'internement : L'internement est un sacré choc ! La troupe que je connais bien est dispersée aux quatre vents; les soldats sont nourris, choyés, leurs vêtements sont lavés et remplacés. Plus personne n'a besoin de moi. En tant que civile, je ne suis pas internée; je me retrouve seule et ne comprends pas le dialecte des gens du lieu. Personne ne veut acheter mes rares affaires. Je me débrouille avec mes petites économies, on m'indique le chemin vers Genève. De là, je rentre en France.

Dans tous les documents relatant l'internement de l'armée de Bourbaki, seuls quelques passages évoquent des femmes présentes dans l'armée. Un exemple : Dans ses souvenirs parus en 1899, le major Heinrich Meier, de l'Entlebuch, raconte : «Sans armes de bronze – perchée sur son cheval blanc avec Fouragegarne rempli, se balançant gracieusement sur la selle, comme si elle voulait en rajouter, une vivandière chevauche sans souci et pleine d'insolence. Les fatigues de la guerre ne l'ont apparemment pas dérangée. En la voyant, le capitaine Hunkeler, qui se trouve près du major, s'écrie, plein d'admiration : «Regarde cette... !» Mais tout de même, cette femme aurait aussi dû être désarmée !»

L'allusion au désarmement signifie probablement un désir réprimé de vaincre cette guerrière. Mais les personnes sans uniforme n'ont pas été internées, car la Suisse n'y était pas obligée. Et à cette époque où chacun était libre de passer les frontières, les étrangers ne se faisaient pas remarquer tant qu'ils ne commettaient pas d'actes punissables. On ne trouve plus aucune trace de vivandières dans les documents.

On ne peut qu'émettre des spéculations sur la suite de sa vie; après cette expérience, Marie Dupont a certainement continué à vivre dans son petit village d'Épinac.

Meier Heinrich : *Das Entlebucher-Bataillon Nr. 66 an der Bourbaki-Entwaffnung. Ein Stück Grenzbesetzung 1871 Gerliswil; Luzern 1899*

Rilliet Aloys : *L'entrée de l'Armée de Bourbaki en Suisse. Souvenirs du colonel Alois Rilliet, commandant de la 12e brigade*. In : *Feuilleton du Journal de Genève*. 78. Jg., 26. 10. 1907

Louis Duval

Avant l'internement : Je suis soldat depuis dix ans. Auparavant, j'ai travaillé comme journalier sur des chantiers à Paris. Notre empereur Napoléon III a transformé la ville de Paris pour en faire une métropole moderne. La vie était dure. Nous nous rendions dès l'aube à la place de l'Hôtel de ville, où le travail était distribué. Il y avait beaucoup d'accidents sur les chantiers et parfois nous ne recevions pas de salaire. Je suis donc entré dans l'armée à l'âge de 22 ans et j'ai été incorporé chez les zouaves. Nous avons bonne réputation et c'est avec fierté que je porte mon uniforme si particulier ! J'ai effectué ma première mission au Mexique et me voici maintenant - depuis le 18 août 1870 - en campagne contre les Prussiens !

Louis Duval est né en 1839, probablement à Paris. Il était célibataire et travaillait comme journalier avant d'entrer dans l'armée. Nous pouvons supposer qu'il travaillait sur les grands chantiers de Paris vers le milieu des années 1850. A cette époque, la ville a été presque entièrement transformée sous la direction du préfet Haussmann; 70'000 nouveaux bâtiments environ ont été construits. Les conditions de vie des ouvriers étaient dures et ils étaient soumis à des règles strictes. Ils devaient tenir un compte exact de leurs engagements et se faire enregistrer par la police. S'ils ne le faisaient pas, ils étaient accusés de vagabondage. La recherche de travail se faisait sur deux places centrales de la ville. Une partie du salaire des ouvriers revenait aux intermédiaires. La journée de travail durait souvent 12 heures, les ouvriers étaient mal payés et devaient généralement vivre à crédit ou mettre en gage leurs maigres effets personnels. La misère quotidienne était souvent noyée dans l'alcool, dans des cabarets que l'on a appelés „as-soirs“. On sait que Duval aimait boire, fumer et qu'il était un joueur de cartes passionné. A Paris, les concubinages étaient fréquents et il est fort possible que Duval ait vécu avec une femme. Il entre dans l'armée en 1861, probablement par tirage au sort, ce qui était alors courant. Dès le 18 août 1870, il prend part à la guerre contre les Prussiens, à la fin dans l'Armée de l'Est du général Bourbaki. Cette armée devait reprendre la citadelle de Belfort, mais elle échoue sur la ligne de la Lisaine, une petite rivière proche de Héricourt.

Bibliographie :

STALU AKT 31/118 Verzeichnis der internierten Franzosen

STALU AKT 31/131 Akten betr. Vergehen der Internierten und der Bewachungsmannschaft

Braudel Fernand, Labrousse Ernest (Hsg.) : *Wirtschaft und Gesellschaft in Frankreich im Zeitalter der Industrialisierung. 1789–1880. Tome 2.* Frankfurt am Main 1988. 245–284

Pendant l'internement : Pris en tenailles entre deux armées allemandes, nous devons nous replier en direction de la frontière suisse. Nous n'avons rien à manger, nous marchons dans plus d'un mètre de neige, les routes sont verglacées, et un froid glacial nous transperce. Les officiers nous abandonnent à nous-mêmes, chacun s'efforce d'avancer en direction de l'est – vers la frontière, vers la Suisse ! Je reste avec mes camarades Claude Desforges, Baptiste Richon et Pierre Boutel.

Après l'internement : En Suisse, j'ai été conduit, avec mes collègues, dans une localité appelée Sursee. Nous nous ennuyons beaucoup dans le camp; nous jouons continuellement aux cartes et buvons plus que de raison. C'est surtout Desforges qui boit. Un après-midi, il s'enivre et se comporte avec insolence envers un sous-officier. Comme celui-ci se met à le frapper, j'interviens : nous n'avons plus à obéir à ces supérieurs. Ils ne sont pas meilleurs que nous et, en plus, nous sommes maintenant en Suisse ! un pays libre, une république dans laquelle tous, vraiment tous, sont égaux !

L'incident survenu entre les quatre soldats zouaves et deux sous-officiers a été puni, ce dont témoigne un dossier des archives de la ville de Lucerne. Toutes les personnes impliquées, ainsi que deux témoins, ont été interrogés. Les déclarations sont bien sûr contradictoires. Il est bien difficile de savoir de façon définitive si c'est Desforges, ivre, ou le sergent Mazaud qui a frappé en premier. Le fait est que des bagarres et de violentes altercations ont eu lieu dans les logements. Selon les procès-verbaux, Richon avait déversé sur ses supérieurs une bordée d'injures très grossières et appelé à la désobéissance. Il était soutenu par Duval, comme on peut le lire dans les comptes-rendus : «Duval a tenu des propos semblables, mais il ne s'est pas comporté de manière aussi grossière [...]» Duval lui-même témoigne : «Je n'ai pas utilisé les mots qu'on m'attribue, j'ai seulement dit : sergent, ce n'est pas juste de frapper cet homme. Sur quoi le sergent Rabier, [...], a affirmé qu'il ferait ce qu'il voudrait avec moi et les autres. J'ai répliqué : non, je ne suis pas un esclave, je suis soldat depuis dix ans. [...] Je n'ai encore jamais été puni pour insubordination.»

Dans un premier temps, les quatre zouaves ont été mis aux arrêts pour plusieurs jours. Le haut commandement chargé des détenus à Lucerne discute ensuite, par correspondance, de la suite de la procédure et des punitions adéquates. Pour Richon et Desforges, on envisage un transfert vers la prison de Luziensteig, Duval est considéré comme complice, même si c'est dans une moindre mesure. Les documents ne permettent pas de savoir quelles ont été les conséquences effectives de cet incident pour les quatre zouaves.

Il n'existe aucune information sur la suite de la vie de Louis Duval.

Jules-Émile Gluck

Avant l'internement : Je suis Alsacien, j'ai 23 ans et suis employé de commerce. J'ai été recruté dans la garde mobile, une troupe improvisée. En raison de ma profession, j'ai tout de suite été promu sous-officier et chargé, à ce titre, de trouver des hébergements et de fournir du ravitaillement pour la troupe. C'est surtout par rapport à l'Alsace que je me sens obligé de me mettre au service de l'armée. Je suis critique face à la France : je me rends compte des irrégularités au sein de l'armée et me pose des questions sur la manière maladroite dont l'empereur mène la guerre. Jusqu'à maintenant, j'ai survécu à cette campagne hivernale, sans être blessé ni malade.

Jules-Émile Gluck est né en 1847 à Mulhouse, en Alsace, et a suivi une formation d'employé de commerce. Il travaille dans la fabrique de textiles Schwartz-Trapp & Cie, où il a déjà obtenu de l'avancement avant la guerre et dans laquelle il sera associé après celle-ci. En 1870, le gouvernement français constitue en toute hâte une garde mobile, sorte d'armée populaire, après que l'armée professionnelle eut déjà essuyé quelques défaites dans la guerre contre les Prussiens. Gluck est appelé sous les drapeaux et s'irrite des défauts d'organisation; malgré cela, il effectue son service avec un fort engagement, conscient de son devoir - mais il le fait pour l'Alsace et non pour la France, pour laquelle il n'a que peu de sympathie.

Pour finir, il sert dans l'Armée de l'Est sous les ordres du général Bourbaki et participe aux attaques malheureuses visant à libérer Belfort. Lui-même n'est ni blessé ni malade et son bataillon est en bonne forme psychique. Celui-ci est l'un des rares bataillons mobiles à être encore mobilisé pour couvrir la retraite de l'armée, complètement désorganisée, en direction de la frontière suisse. Ce bataillon se replie ensuite à son tour jusqu'à cette frontière. Les soldats reçoivent leur solde pour la dernière fois; on leur dit que, pour eux, la guerre est finie; on leur ordonne d'atteindre la frontière suisse individuellement et de s'y faire interner.

Ils passent la frontière à L'Auberson, dans le canton de Vaud. L'internement se déroule comme aux Verrières.

Bibliographie :

Gluck Émile : Le 4^{me} bataillon de la mobile du Haut-Rhin. Mulhouse 1908

Pendant l'internement : Nous avons encore reçu le paiement de nos soldes, puis on nous a ordonné de nous débrouiller tout seuls pour trouver le chemin. En compagnie de deux officiers, je trouve un raccourci et arrive bientôt à la frontière suisse. Je dois déposer mon fusil, ma baïonnette et les munitions. Je réalise maintenant que toutes ces fatigues ont été vaines; ça fait mal. Mais je

m'adapte à la nouvelle situation - après tout, je me suis sorti indemne de la guerre.

Après l'internement : Je peux rester une nuit dans ce village, mais mes camarades et moi devons poursuivre dès demain notre marche jusqu'à Neuchâtel. De là, nous serons transportés en train jusqu'à Murgenthal. Comme je suis doué pour l'organisation et que je parle français et allemand, je deviens vite indispensable aux Suisses dans le camp des internés, car la plupart ne parlent pas français : je traduis pour eux et écris des lettres pour mes camarades. Je suis content. Je suis en bonne santé, alors que beaucoup de mes camarades sont tombés malades après les fatigues éprouvées. En mars 1871, nous sommes rapatriés en France par Genève et je revois ma chère Alsace - mais c'est maintenant un territoire allemand.

Les « Mémoires » de Gluck se terminent à l'arrivée à L'Auberson - il a jugé que la suite ne valait plus la peine d'être relatée. On connaît seulement le lieu où il a été interné par le fait qu'il l'a souligné sur la carte figurant dans le livre. D'autres sources ont donc permis de reconstituer la période de son internement en Suisse. Après la guerre, Gluck est devenu un fabricant de textiles influent de Mulhouse. S'il ne s'est pas engagé dans la politique de sa région, désormais occupée par l'Allemagne, il a néanmoins soutenu les aspirations de celle-ci à l'autonomie. Fervent patriote alsacien, il a beaucoup soutenu la culture et l'histoire alsaciennes. Il s'est éteint en 1907, probablement à Mulhouse, à l'âge de 54 ans.

Bibliographie :

Gluck Émile : Le 4^{me} bataillon de la mobile du Haut-Rhin. Mulhouse 1908

Troxler Paul : Bourbaki und die französische Ostarmee 1870/71. Münster (Luzern): Selbstverlag des Verfassers, 2^{me} édition [1900]

Davall Emil : Les troupes françaises internées en Suisse à la fin de la guerre franco-allemande en 1871 : rapport rédigé par ordre du Département militaire fédéral sur les documents officiels déposés dans ses archives. Berne 1873

Arsène Job

Avant l'internement : Je viens d'une famille paysanne. Nous cultivons du blé sur un terrain de 10 hectares et avons aussi quelques bêtes. Le travail est dur : nous semons, labourons, moissonnons à la faucille, puis battons les grains - à la main. Depuis qu'il y a le chemin de fer, nous arrivons mieux à vendre nos céréales car le transport jusqu'à Paris est plus simple. En fait, nous vivons assez bien. C'est peut-être ce qui explique que mes parents, à ma grande surprise, m'ont offert une montre en argent lorsque j'ai été mobilisé en août 1870. J'ai peur qu'on me la vole.

Arsène Job est né en 1847 dans le village de Poilly-sur-Tholon dans le bassin parisien. On ne connaît pas sa date de naissance exacte. Comme il a le grade de sergent (sous-officier), on peut supposer qu'il savait lire et écrire et que sa famille avait un niveau économique relativement bon. Cette famille a probablement pu acquérir de nouvelles terres cultivables et profiter du raccordement au réseau ferroviaire de la petite ville d'Auxerre. Elle cultivait principalement des céréales, mais avait certainement aussi du bétail, utilisé pour le transport et le travail, ainsi que pour l'engrais et la consommation domestique. Le travail agricole était rude, les champs étaient souvent très dispersés et pendant les moissons notamment, il fallait engager de nombreux aides. Les mauvaises récoltes et les crises d'approvisionnement étaient inévitables. Dans les années 1846-1848, toute l'Europe connut des récoltes catastrophiques et des famines - la France aussi.

Les « Régiments de Mobiles » ont été recrutés en août 1870; ils étaient généralement mal formés et mal équipés. Arsène n'était probablement pas marié car après son décès, c'est sa mère qui a écrit aux autorités suisses pour demander qu'on lui rende la montre en argent de son fils.

Bibliographie :

Staatsarchiv Luzern, AKT 31/118, Verzeichnis der internierten Franzosen
Staatsarchiv Luzern, AKT 31/123, Hinterlassenschaften
Staatsarchiv Luzern, PLA 158/33, Tafel mit Namen und Herkunftsort der 45 im Februar und März 1871 in St. Urban verstorbenen internierten französischen Soldaten
Braudel Fernand, Labrousse, Ernest (Hsg.) : Wirtschaft und Gesellschaft in Frankreich im Zeitalter der Industrialisierung. 1789-1880. Tome 2. Frankfurt/M 1988. 137-222

Pendant l'internement : Je suis encore fâché contre nos commandants et notre gouvernement. On nous a promis d'excellents fusils Chassepot, qui sont techniquement bien supérieurs aux armes prussiennes. Mais qu'est-ce que nous

avons reçu en août 1870 ? Un fatras de vieux fusils. Et pour chacun, il faut des munitions différentes. Nous n'avons donc jamais tous les bonnes cartouches. En plus, la formation a été si minable que je suis parti à la guerre sans savoir tirer correctement. C'est vraiment une mission suicide !

Après l'internement : Après un bref ravitaillement, nous sommes à peu près en bonne santé et marchons encore six heures jusqu'à Neuchâtel. La route est encombrée et nous gelons dans nos manteaux légers et nos chaussures aux mauvaises semelles. Sur le bord du chemin, des gens du lieu nous regardent passer en nous plaignant, parfois ils nous donnent quelque chose à manger. Je suis soulagé lorsque nous sommes enfin installés dans un train à Neuchâtel. Nous arrivons dans une localité appelée Sankt Urban où nous sommes logés dans un ancien couvent. Je garde ma montre en argent bien cachée. Qui sait, je pourrai peut-être la vendre pour rentrer à la maison.

Arsène Job meurt le 10 mars 1871 à Sankt Urban. Il n'a que 24 ans. On ne connaît pas la cause de sa mort car il n'y a pas d'avis de décès. Il en va de même pour les 45 soldats Bourbaki morts à Sankt Urban. Une plaque commémorative dans le cimetière de la paroisse évoque leur souvenir encore aujourd'hui. Il y a également une rue Bourbaki à proximité.

Aux archives cantonales de Lucerne, on trouve une lettre des autorités militaires lucernoises, adressée à la mère d'Arsène Job, qui lui assure que la montre en argent de son fils lui a été renvoyée. On trouve également un courrier officiel à l'attention des autorités militaires de tous les cantons, donnant des instructions concrètes sur la manière de procéder avec les « effets » laissés par les soldats Bourbaki décédés.

Bibliographie :

Staatsarchiv Luzern, AKT 31/118, Verzeichnis der internierten Franzosen
Staatsarchiv Luzern, AKT 31/123, Hinterlassenschaften
Staatsarchiv Luzern, PLA 158/33, Tafel mit Namen und Herkunftsort der 45 im Februar und März 1871 in St. Urban verstorbenen internierten französischen Soldaten
Troxler Paul : Bourbaki und der Übertritt der französischen Ostarmee in die Schweiz 1870-71; 5^{ème} édition, 1932
Deicher Patrick : Die Internierung der Bourbaki-Armee 1871 und ihre Auswirkungen. In : Historische Gesellschaft Luzern. Jahrbuch 22/2004. S. 21-41

Henri de Montmollin

Avant l'internement : Lorsque la guerre entre la Prusse et l'Autriche éclate, en 1866, je me trouve justement à Berlin. Notre famille, qui appartient à la noblesse, entretient des liens étroits avec la Prusse, dont le roi était également prince de Neuchâtel-Valangin jusqu'en 1856. Je suis alors étudiant en médecine et me présente à l'armée prussienne : je suis tout de suite engagé comme officier sanitaire. En 1870, lorsque la guerre franco-allemande éclate, je considère que c'est une question d'honneur de me remettre à disposition de l'armée, cette fois sous l'emblème de la Croix-Rouge.

Henri de Montmollin fait la guerre, non pas du côté français, mais du côté de la Prusse; il n'est plus un officier prussien comme en 1866, mais il sert uniquement sous l'emblème de la Croix-Rouge. Il ne franchit cependant pas la frontière aux Verrières avec l'Armée de l'Est. Il porte un uniforme suisse.

Ses expériences documentées vécues dans le service sanitaire sur le terrain peuvent toutefois être partiellement appliquées à celles vécues du côté français. Ses expériences liées aux transports en train et aux opérations à l'hôpital militaire - qui diffèrent des expériences du côté français - ne sont pas prises en considération ici.

Henri de Montmollin était par ailleurs le frère de Magdeleine de Perregaux, qui a inspiré le personnage d'Elise Sorin.

Bibliographie :

Archives de l'Etat de Neuchâtel (AEN), FDM 3.7, de Montmollin Henri : Rapport sur la campagne de 1870-1871 (Photocopie d'un document en main privée 1970)

Pendant l'internement : Le froid glacial et le manque de place nous obligent à coucher les malades tout près les uns des autres, ce qui fait qu'ils contractent facilement des maladies contagieuses. La plupart des patients ne sont pas des blessés, mais souffrent de variole, de typhus, de dysenterie et de méningite. Faut-il les abandonner à l'ennemi ? Ils seraient certes moins secoués pendant le transport, mais ce qui les aide souvent, c'est le simple fait que nous ne les laissons pas - et s'ils meurent, c'est « avec un léger sourire sur les lèvres ». (AEN FDM 3.7, de Montmollin, S. 35)

Après l'internement : Après la guerre, je travaille à nouveau comme médecin à l'hôpital de la ville de Neuchâtel. En 1883, j'épouse - conformément à mon rang

- Fanny de Pannewitz (1856-1929). De notre longue union naîtront Esther, Frédéric, Yvonne, Auguste, Louise et Rachel; une petite Rachel est malheureusement morte avant la naissance de la deuxième Rachel.

Mes expériences de médecin lors de deux campagnes militaires sont très précieuses pour la création du service sanitaire en Suisse. J'obtiens le grade de lieutenant-colonel des affaires sanitaires.

Je meurs en 1923, à 81 ans.

Les notes d'Henri de Montmollin n'ont pas été publiées, mais sont conservées sous forme manuscrite aux «Archives de l'Etat de Neuchâtel». En tant que médecin militaire haut gradé, de Montmollin avait la possibilité de transmettre directement ses expériences. La Société suisse des troupes sanitaires est créée en 1881; elle se charge de la formation des soldats sanitaires, également hors des prestations militaires. Le Service Croix-Rouge est créé en 1903 : la Confédération soutenait financièrement la formation d'infirmières par la Croix-Rouge suisse et pouvait, en contrepartie, avoir recours aux deux tiers des personnes formées en cas de guerre. Les femmes furent ainsi intégrées dans le service militaire. Le Service Croix-Rouge est organisé de façon militaire et est naturellement dirigé par une femme ayant le grade de colonel.

Jean-Célestin Sallier

Avant l'internement : Je suis recruté comme soldat lorsque la guerre franco-allemande éclate en 1870. Contrairement aux régiments du front, nous, les soldats mobiles, ne recevons qu'une brève formation militaire de base. Ensuite je pars à la guerre avec mes camarades, rempli de fierté et de joie. Nous, les « Mobs de Lyon », entrons dans le feu de l'action en Alsace. Maintenant que je vois la réalité de la guerre, je ressens de la peur et j'ai la nostalgie de chez moi. Contrairement à d'autres troupes françaises, mon bataillon est relativement bien fourni en vêtements et nourriture; mais en janvier 1871, je souffre aussi parfois de la faim.

Jean Célestin Sallier grandit près de la ville française de Lyon. Il ne va à l'école que pendant deux ans et n'apprend pas à lire. Jusqu'à son recrutement en 1870, il aide son père à la ferme. A Lyon, on enseigne à Sallier comment présenter les armes, marcher en formation, se servir d'une baïonnette et tirer. Mais la formation et l'équipement des soldats sont insuffisants. Par exemple, comme une grande quantité de souliers trop petits avaient été livrés, les soldats devaient couper le bout avant et marcher ensuite dans la neige et la boue en enveloppant leurs orteils. Sallier avait toutefois assez de gros souliers chez lui. Un soldat inconnu, dont les notes ont été publiées dans des journaux en 1885 et 1888, s'est souvenu de la situation d'un bataillon semblable des Gardes Mobiles : « Dans cette situation, les soldats mobiles des Alpes étaient livrés à eux-mêmes, absolument sans commandement supérieur; ils ne savaient pas s'ils devaient avancer, reculer ou se répartir en formation de tir. D'autre part, la faible portée de leurs armes les laissait pratiquement désarmés face à l'artillerie et aux fusils de précision de l'ennemi. » (cité dans Bachelin 1888. 138)

Bibliographie :

von Arx Bernhard : Konfrontation. Die Wahrheit über die Bourbaki-Legende, Zürich, 2^{ème} édition, 2012

Bachelin Auguste : L'armée de l'Est en Suisse, 1871. In «Musée neuchâtelois» 1888. 138-140

Pendant l'internement : Le 1^{er} février 1871, je traverse la frontière, au milieu d'une colonne interminable de soldats, qui avancent en rangs serrés. Mes camarades et moi, nous sommes encore ensemble, mais les officiers ont filé. Les Suisses nous écartent de la route; nous devons marcher le long de la voie ferrée. Ensuite nous devons déposer nos armes, nos baïonnettes et nos provisions de viande. Je suis simplement content d'être en sécurité.

Après l'internement : Après avoir traversé la frontière suisse, nous devons continuer à marcher jusqu'à Neuchâtel. De là, nous sommes emmenés en train à travers la Suisse jusqu'à un village appelé Herisau (AR). Ici, je me repose bien, mes camarades aussi se portent mieux. Nous pouvons nous soigner pendant sept semaines. Ayant repris des forces et pleins de confiance, nous entamons notre voyage de retour, à nouveau en train. Alors, après cinq heures de voyage, nous venons de dépasser Neuchâtel : tout d'un coup une explosion, une terrible secousse, puis une masse en fer se précipite sur moi au milieu du wagon et m'écrase. Je meurs le 22 mars pendant le voyage de retour.

L'accident de train dans lequel Jean-Célestin Sallier perd la vie a lieu le 22 mars 1871. L'accident a été causé par une erreur d'aiguillage avant la gare de Colombier. L'aiguillage a conduit le train des internés sur une voie déjà occupée par un train marchandises. Lors de la collision, les cinq premiers wagons et la locomotive se sont catapultés. A part Sallier, 23 autres personnes sont décédées. Elles ont toutes été enterrées à Colombier le 24 mars.

La procédure judiciaire n'a pas pu établir définitivement qui était responsable de l'erreur. Le surveillant de l'aiguillage (il y avait alors un personnel spécialisé pour ce service) déclara avoir encore contrôlé l'aiguillage un quart d'heure avant l'accident et que celui-ci était orienté correctement. L'on n'a jamais pu savoir si c'était vrai. Cela aurait été possible que quelqu'un ait modifié l'aiguillage après le passage du surveillant puisque le mécanisme en question se trouvait juste en à l'est en dehors de la gare.

Bibliographie :

AEN, IINT-911 Affaires diverses : armée française de 1871

<http://www.memorial-genweb.org/~memorial2/html/fr/complementter.php?id=1445883&largeur=1440&hauteur=900>

Jahrbuch der Solothurnischen Geschichte, Tome 70. 384 auf <http://retro.seals.ch/digbib/view?pid=jsg-003:1997:70::392>

von Arx Bernhard : Konfrontation. Die Wahrheit über die Bourbaki-Legende, Zürich, 2^{ème} édition, 2012

Aa Wa

Avant l'internement : Je suis né vers 1845 (chez nous, on n'inscrit pas vraiment la date précise). Nous sommes des Berbères de la colonie française d'Algérie. J'ai été engagé dans l'armée coloniale française à l'âge de 20 ans. Il est vrai que cette armée a soumis notre peuple, mais elle offre un emploi sûr, un bon salaire et la possibilité de grader jusqu'au rang de sous-officier (lieutenant). J'ai déjà prolongé une fois mon engagement de trois ans. Mais maintenant, dans le froid de ce pays du nord, dans la haute neige, transis de froid et malade, je me demande si c'était une bonne décision.

Les soldats algériens indigènes, les « tirailleurs algériens », ont d'abord été engagés par la France pour tenir en respect la population algérienne et lui offrir en même temps une petite possibilité de s'intégrer. Sous Napoléon III, le nombre de régiments de turcos a passé de trois à neuf et ces soldats ont aussi été engagés dans d'autres scènes de conflits. Lors de la guerre de Crimée (1853–1855), on leur donna le nom de « turcos » puisque l'Algérie avait d'abord fait partie de l'Empire ottoman. Ils ne combattaient pas dans la ligne de tir, comme les fantassins, mais comme « tirailleurs » en formation dispersée. Ils étaient considérés comme une formation d'élite et engagés dans des positions dangereuses. C'est ainsi que lors de la guerre franco-allemande, 5000 des 9000 turcos impliqués dans les combats perdirent la vie ! S'ils combattaient de manière aussi acharnée, c'est aussi parce qu'ils étaient traités avec brutalité dans les prisons en raison de la couleur de leur peau.

Pendant l'internement : Je ne comprends pas ce qui m'arrive : avons-nous vaincu ? Sommes-nous faits prisonniers ? Mais nous ne sommes pas maltraités, les gens m'aident. C'est vraiment nécessaire car je suis à bout de force. Mais ça continue, nous devons poursuivre notre route. Au moins, les officiers brutaux qui nous tourmentaient ne sont plus là. Il y en a maintenant d'autres, qui semblent avoir moins d'expérience, ne parlent pas notre langue et se déplacent simplement à pied - ils ne sont même pas à cheval ! Bizarre !

Après l'internement : Nous montons quelque part dans un train. Nous arrivons dans un village dont le nom me rappelle l'Algérie : Tablat. Mais ici, c'est tout différent. Nous logeons au milieu du village. Des gens viennent vers nous, nous regardent avec étonnement et bienveillance, nous donnent des vêtements et de la nourriture. Un officier s'efforce de faire régner une discipline militaire, nous y sommes habitués. Alors que j'ai cru devoir mourir en arrivant, je deviens même arrogant, ce qui me vaut d'être mis aux arrêts. Comme je m'écrie toujours « Aa Wa », les gens se mettent à m'appeler ainsi. On aime la couleur de notre

peau et on nous invite souvent dans des auberges. Je sais où je suis : au Paradis ! Le récit d'Aa Wa se base sur le rapport d'August Guldin, secrétaire du Conseil de St-Gall, mais du point de vue inversé. Guldin avait été engagé pour organiser l'hébergement des internés à Tablat, aujourd'hui un quartier situé à l'est de St-Gall. Guldin observe les internés et décrit en détail l'effet qu'ils produisent sur la population, mais en plus, il remarque Aa Wa dès son arrivée : « Un Turco en particulier, qui restait dans un coin, apathique, figé, avec un regard lugubre, nous apparut comme le désespoir personnifié. » (Guldin (1895). 22) Mais par la suite, Aa Wa se sent si bien qu'il pleure lorsqu'il doit partir, avec tous les soldats internés, au bout de six semaines. (Guldin (1895). 42) En effet, les soldats au teint basané ont fait l'objet d'une attention particulière. Ils exécutaient leurs danses traditionnelles. Un autre contemporain (Boesch 2001. 49) notait : « Les auberges d'Ebnat n'ont plus jamais attiré autant de monde qu'à cette époque, car l'on y chantait la Marseillaise avec le bon accent et un petit turco y faisait un peu n'importe quoi. » Mais le revers de la médaille, c'est que cet intérêt avait aussi une connotation impérialiste : à cette époque en effet, les jardins zoologiques et les grands hôtels commençaient à organiser ce que l'on a appelé des « zoos humains », où l'on exhibait des peuples exotiques, au même titre que des animaux. Les visiteurs européens étaient attirés par l'étrangeté et se sentaient supérieurs aux « sauvages primitifs ». Le journal « Volksfreund » de Bülach-Dielsdorf (Deicher 2009. 66) notait : « Les turcos, que l'on appelle cannibales, ne se sont pas révélés être des créatures aussi horribles qu'on le disait. Il y a beaucoup d'hommes vraiment plaisants parmi les zouaves, comme dans le reste de la troupe. » L'image du cannibale provenait de la propagande de guerre allemande (Jezler 1986. 79).

La trace d'Aa Wa se perd dès le 17 mars 1871, date de son départ. Comme la plupart de ses semblables, il est probablement resté dans l'Armée d'Afrique et n'a pas participé, en 1871, à la révolte des Maghrébins contre la France vaincue. Il allait ainsi devoir participer à plusieurs guerres jusqu'à sa cinquantième année environ, en Tunisie, au Tonkin, en Chine, à Madagascar et au Tchad...

Bibliographie :

Boesch Jean : Erinnerungen an die « Bourbaki »-Zeit. In Zeitspuren : ein kulturgeschichtliches Bilder- und Lesebuch im Spiegel der Zeitung – 1851–2001 im Obertoggenburg : 150 Jahre Toggenburger Nachrichten. Ebnat-Kappel 2001. 47–49

Guldin August : Die internierten Franzosen in St. Gallen-Tablat. [St. Fiden] [1895]

Jezler Peter R., Jezler Elke, Bosshard Peter : Asyl für 87'000: der Übertritt der Bourbaki-Armee in die Schweiz 1871 : Aura Ausstellung, 28. Februar bis 19. April 1986, Dietlikon/Zürich. Zürich, Stuttgart 1986

Adèle Amstutz

Avant le 1^{er} février 1871 : Je m'appelle Adèle Amstutz et j'ai 7 ans. Amstutz n'est pas un nom romand. Mes parents ont déménagé de l'Oberland bernois pour s'installer aux Verrières car nous pouvions y louer une ferme, les gens du pays se tournant de plus en plus vers l'horlogerie. La langue n'est pas un problème. Beaucoup de personnes parlent l'allemand et j'apprends vite le dialecte du coin. En outre, notre famille est très engagée dans la paroisse. On va justement élire le nouveau pasteur prochainement. La guerre qui se déroule directement à la frontière nous inquiète, et nous prions pour tous ces malheureux.

Les enfants et surtout les points de vue des enfants ne figurent pas dans les dossiers. Mais en 1960, le reporter G. D. de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » a pu s'entretenir avec Madame A. Greber-Amstutz qui avait vécu l'internement alors qu'elle était encore jeune fille. Elle prête son nom et sa voix à la jeune fille figurant sur le panorama. Madame Greber-Amstutz est née le 24 août 1863 à Saint-Sulpice, mais le 1^{er} février 1871, elle se trouvait aux Verrières. Rien n'atteste que la famille était engagée dans la paroisse. Mais Madame Greber-Amstutz le fut par la suite.

Le 1^{er} février 1871 : Durant la nuit, une armée gigantesque a fait son entrée dans notre village! Va t-elle nous entraîner dans la guerre ? Père et mère n'en savent pas plus non plus. Lorsque nous regardons dehors, nous voyons de pauvres malheureux qui marchent péniblement, des chevaux à la crinière et à la queue en triste état qui tombent dans la neige. Nous devons les aider! Je sors dehors avec un panier rempli de pain. Père et mère ramènent des soldats à la maison. Un officier pleure parce que sa famille lui manque.

Après le 1^{er} février 1871 : Les soldats ont poursuivi leur route. Ma mère est tombée malade, probablement contaminée par les soldats. Nous avons dû nettoyer la maison de fond en comble, par un froid glaçant. Heureusement, ma mère s'est rétablie. Une dizaine de personnes de notre petit village sont mortes de maladies inconnues. Je garderai en moi le souvenir très vivace de ces jours-là jusqu'à la fin de ma vie. Une couverture en laine vert-beige portant l'inscription « HARNACHEMENT » (« équipement »), à moitié rongée par les mites, est le seul souvenir qui me reste de cette époque.

La maladie de la mère et le nettoyage de la maison n'ont pas été consignés pour la famille

Amstutz, mais ce fut le cas pour certains foyers aux Verrières. En 1883, Adèle Amstutz fit office de dame d'honneur à l'occasion de l'inauguration de la ligne de chemin de fer du « Régional du Val-de-Travers » (RVT) à Saint-Sulpice. Parallèlement à la ligne du « Franco-Suisse » existante et représentée sur le panorama, cette ligne de chemin de fer reliant Travers à Saint-Sulpice était nécessaire car elle avait été construite sur le versant de la montagne à Travers pour couvrir l'entrée de la vallée près de Saint-Sulpice et que les villages de la vallée en étaient très éloignés. Adèle Amstutz se maria et devint Madame Greber-Amstutz. Elle s'installa dans le village voisin de Fleurier, donna naissance à trois enfants et connut les deux guerres mondiales.

Suite à une chute, elle s'installa dans la maison de retraite du village en 1957. Elle dut affronter la mort de son mari et celle de deux de ses enfants, mais elle garda toute sa tête et sa vivacité d'esprit jusqu'en novembre 1961. Elle fit une chute dont elle ne se remit jamais et s'éteignit à l'âge de 99 ans.

Les événements dépeints sont rapportés dans la littérature scientifique. Les informations concernant Adèle Amstutz sont rassemblées dans quelques rares articles de journaux.

Bibliographie :

« Feuille d'Avis de Neuchâtel », 22. 8. 1959, S. 12, 18. 2. 1960, 27. 11. 1961, S. 11, 29. 11. 1961, S. 19

« L'Impartial », Chaux-de-Fonds, 26. 8. 1961, S. 4

Auguste Bachelin

Avant le 1^{er} février 1871 : Je suis né en 1830 dans une famille de charpentiers, mais je ne m'intéresse qu'à la peinture et l'histoire. Je me tourne alors vers la peinture de costumes et je peins des personnages historiques dans de magnifiques costumes. C'est la mode, et cela me donne du travail et me vaut quelques distinctions. Je suis particulièrement fasciné par la vie militaire et la guerre. J'accompagne les campagnes militaires françaises en Italie du nord : « Je vis avec eux, je mange leur tambouille dans une gamelle. Pour deux francs par jour, j'ai de magnifiques modèles à disposition. » (Godet Philippe : *Art et patrie*. Neuchâtel 1893. 87)

Le nom complet de Rodolphe-Auguste Bachelin est rarement utilisé. À Neuchâtel, Bachelin était membre du parti radical. Ce dernier a déterminé la politique du pays après l'indépendance du roi de Prusse (1856). Mais Bachelin n'était pas un partisan fermé. Ce qui lui permit d'avoir accès à tous les cercles de la société neuchâteloise.

Il fut l'un des membres fondateurs en 1864 et devint rapidement le noyau dur de la « Société d'Histoire de Neuchâtel ». Il écrivit de nombreux articles pour le magazine de cette dernière baptisé « Musée Neuchâtelois ». Il se rendait régulièrement à Paris pour ne pas perdre le contact avec le cercle d'artistes. Il avait une très grande sympathie pour la France. La défaite de cette dernière à l'issue de la guerre franco-prussienne l'affecta profondément.

Le 1^{er} février 1871 : Je me rends immédiatement aux Verrières pour assister à l'internement. Je consigne ce que je vois sous forme de dessins. Durant quatre mois, je continue de dessiner et de peindre comme un possédé. Pour finir, je suis comme l'armée des internés : épuisé et sans forces. Je réalise deux albums de dessins. Ils s'inscrivent dans l'air du temps et sont imprimés à des milliers d'exemplaires. Le vieux Général Dufour me complimente personnellement dans une lettre.

Après le 1^{er} février 1871 : Les années qui suivent sont riches en émotions. Jusqu'à maintenant, ma mère et ma sœur se sont occupées de moi. Ma sœur se marie en 1873. Ma mère meurt la même année. Je trouve une fidèle compagne en la veuve Marie-Joséphine Combe, chez laquelle j'avais vécu durant mes années parisiennes. Sa fortune combinée à quelques-unes de mes commandes me libèrent des soucis matériels. En 1884, je peux inaugurer le véritable

« Musée neuchâtelois », qui a jusqu'à maintenant existé comme magazine. « Je crois au « Musée d'histoire » qui a été et est toujours l'œuvre de ma vie. » (Thévenaz Louis : *Bachelin historien*. Au : Musée neuchâtelois 1932. 22). Je meurs à 60 ans d'une pneumonie.

Auguste Bachelin a eu beaucoup de succès en son temps, mais il n'a pas marqué l'histoire de l'art au-delà de son époque. Après 1874, il n'exposa plus ses toiles à Paris et se retira ainsi du monde des arts. Il se concentra sur les costumes. Il négligeait l'anatomie et le langage corporel. Il dessinait rapidement, mais ne s'attardait jamais trop longtemps sur une œuvre. « Bachelin, un homme à la fois pauvre et grandiose! Une âme trop dispersée, un cœur trop engagé! », c'est ainsi que Maurice Jeanneret, fervent admirateur de l'œuvre de Bachelin, le dépeignait (Jeanneret 1932. 39). Mais il est resté dans les souvenirs en tant qu'organisateur du « Musée d'histoire », à la fois du journal et du musée, et avec son insatiable penchant de collectionneur.

Bibliographie :

Godet Philippe : *Art et patrie*. Neuchâtel 1893

Thévenaz Louis : *Bachelin historien*. Dans : Musée neuchâtelois 1932. 17–25

Jeanneret Maurice : *Le mariage de Bachelin*. Dans : Musée neuchâtelois 1932. 42–45

Steinauer, Jean : *Adieu les Bourbakis*. Dans : Publication de la société d'histoire du Canton de Fribourg. Vol. 68. Fribourg 2006. 73–88

Niklaus Elmiger

Avant le 1^{er} février 1871 : Le 22 janvier 1871, je suis enrôlé depuis l'Entlebuch (LU) dans le bataillon 66 lucernois. Je rassemble mon équipement militaire le jour même. Puis je prends congé de ma famille et de ma petite-amie et me rends à la caserne. Après le rassemblement du bataillon à Lucerne, nous sommes transférés dans le Jura à la frontière française. Nous, ceux du bataillon 66 lucernois, avons pour mission de protéger la frontière et d'interner les soldats qui la franchissent.

Niklaus Elmiger est né en 1849. Il a grandi dans une famille très pieuse du district d'Entlebuch dans le canton de Lucerne. Ce n'est que sur la place du village qu'il a entendu parler du début de la guerre franco-prussienne et de la façon dont elle se déroulait. En janvier 1871, les rumeurs d'assignation du bataillon 66 à la défense nationale s'intensifièrent. Peu de temps après, Niklaus Elmiger fut interpellé par un militaire devant l'église qui lui ordonna de s'enrôler directement après l'office religieux. Il lui fallut marcher pendant huit heures dans la neige avant de parvenir à la caserne de Lucerne. Le bataillon se rassembla à Lucerne, puis prit le train à destination de Bienne. Cette année-là, l'hiver était glacial, ce qui rendait les longues marches à pied encore plus pénibles et difficiles. En route depuis Bienne à la frontière suisse, le bataillon passa la nuit au Locle dans une école et, à La Brévine et à Sainte-Croix, dans une église. C'est ici que, le 1^{er} février, Elmiger et ses camarades reçurent l'ordre d'interner des soldats français qui avaient déposé les armes dans le village frontalier d'Auberson. Elmiger participa à l'internement, mais pas aux Verrières. On peut cependant associer ses expériences à cette action.

Le 1^{er} février 1871 : Nous sommes aujourd'hui confrontés à un défi comme nous n'en avons encore jamais rencontré auparavant : mes camarades et moi-même devons empêcher une compagnie de chasseurs français de passer en Suisse. Si la situation l'exige, nous devons désarmer les Français à la force des armes, mais ces derniers viennent en partie à cheval. Mais ils n'ont plus envie de se battre. Ils veulent en finir aussi rapidement que possible avec la guerre. Dans la soirée, alors que l'assaut a perdu en intensité, le commandant nous ordonne d'escorter les soldats internés à Orbe.

Après le 1^{er} février 1871 : J'escorte un convoi de blessés de guerre français d'Auberson à Orbe. Une fois sur place, il me faut à tout prix trouver un hébergement pour les Français. Bien que la ville d'Orbe regorge de soldats français, je réussis

avec l'aide d'un premier-lieutenant à trouver une morgue où nous pouvons loger les soldats. Durant les jours qui suivent, je vais m'occuper des blessés hébergés à la morgue. Mais à cette même époque, je vais moi-même tomber malade et mourir en 1871 à Orbe. Je n'ai plus jamais revu mon cher Entlebuch.

L'internement était certes une opération civile qui n'a pas nécessité d'intervention militaire. Mais ce fut une bataille qui a tout de même fait des victimes : les soldats étaient porteurs des virus de la variole, du typhus et d'autres maladies et ont ainsi contaminé des volontaires civils ainsi que des soldats venus aider. Les soldats étaient particulièrement vulnérables car ils occupaient les mêmes bâtiments que les internés.

Le vice-président du Conseil d'Etat de Neuchâtel ordonna personnellement une désinfection des lieux en profondeur. Les deux premières mesures :

1. Les sols, les soubassements, les parois en bois, les meubles, etc. doivent être soigneusement récurés à l'eau savonneuse ou à la soude caustique. Il faut ensuite chauffer à fond partout où c'est possible, puis laisser les fenêtres et les portes ouvertes durant trois jours.

2. Les sols, les soubassements, les parois et les plafonds en bois, les bancs, les tables, etc. doivent ensuite être lavés avec une solution à base de phénol. (Cette solution disponible dans toutes les pharmacies contient 5% d'acide phénolique). (Arrêté de Georges Guillaume, le 11 février 1871. Dans : 911_Affaires diverses : armée française de 1871)

Mais en raison de la pénurie de produits de nettoyage et du froid glacial, ces instructions étaient difficiles à respecter et elles ne furent suivies que partiellement.

Bibliographie :

Dans le roman « Konfrontation – Die Wahrheit über die Bourbaki-Legende », Bernhard von Arx raconte les histoires de plusieurs personnes en relation avec l'internement de l'armée de Bourbaki aux Verrières. À l'exemple du simple soldat du nom de Niklaus Elmiger, von Arx démontre comment les soldats suisses vécurent la guerre franco-allemande. Von Arx utilisa l'oeuvre « Das Entlebucher-Bataillon Nr.66 an der Bourbaki-Entwaffnung » de Heinrich Meier comme modèle pour l'histoire de Niklaus Elmiger. Aucune figure historique n'est documentée ni dans les Archives d'Etat de Lucerne, ni au Département de la Défense à Berne.

Von Arx Bernhard : Konfrontation. Die Wahrheit über die Bourbaki-Legende. Zürich, 2. Edition 2012

Meier Heinrich : Das Entlebucher-Bataillon Nr. 66 an der Bourbaki-Entwaffnung. Ein Stück Grenzbesetzung 1871. Gerliswil 1899

Archives de l'Etat de Neuchâtel, 11NT-911_Affaires diverses : armée française de 1871

Hans Herzog

Avant le 1^{er} février 1871 : Je suis entrepreneur spécialisé dans le textile en Argovie, mais je m'intéresse plus intéressé au génie militaire. Donc, je me « réfugie » quasiment dans le poste de chef de groupe d'artillerie. Mais je souffre ici du fait que les politiciens négligent l'armée. Par trois fois, je veux démissionner au cours des dix dernières années, mais je m'en laisse à chaque fois dissuader. Lorsque la guerre éclate en 1870, c'est à contrecœur que je me vois nommer général. J'ai alors 51 ans. Car le Conseil Fédéral recule devant les dépenses et ne me laisse lever que quelques troupes, et ce au dernier moment.

Hans Herzog est né en 1819 dans une famille d'entrepreneurs de textile en Argovie. Bien qu'il ait fait ses débuts relativement tôt dans l'affaire paternelle, il ne s'y sentait pas vraiment à sa place. D'un côté, les affaires allaient mal, et de l'autre, Herzog se sentait attiré par la technique et les sciences naturelles. L'artillerie qui faisait d'énormes progrès à l'époque fascinait cet homme introverti et enclin à la mélancolie. En 1860, il devint chef de groupe d'artillerie de l'armée suisse et fut ainsi promu chef de l'armée, car à cette époque, l'artillerie, contrairement à l'infanterie, était sous l'autorité de la Confédération. Il fit progresser l'artillerie au niveau de l'équipement et de la formation des officiers. Mais les choses n'allaient pas bien concernant l'infanterie. Pour atteindre les contingents requis, les cantons déployèrent des hommes complètement inadaptés et invalides et négligèrent l'armement et la formation. Herzog avait de la peine à être le chef d'une mauvaise armée, mais il ne réussit pas à s'imposer. Le seul moyen dont il disposait était de menacer de se retirer, mais il se laissa à chaque fois en dissuader. Lorsque la guerre franco-prussienne éclata, Herzog fut nommé général, mais il fut peu respecté. En raison d'un manque de financement, le Conseil fédéral ne déploya que peu de troupes et les renvoya hâtivement lorsque les troupes allemandes avancèrent sur Paris en septembre 1870. Herzog demanda par conséquent à démissionner, mais le Conseil fédéral n'avait pas le pouvoir de décision par rapport à cela. Lorsque la guerre se rapprocha dangereusement de la frontière jurassienne avec l'attaque de l'armée du Général Bourbaki, l'armée suisse était quasiment non-présente et sans chef. Herzog fit alors preuve de patriotisme et de pragmatisme : avec 20 000 soldats éparpillés sur un large territoire, il organisa le désarmement d'une armée de 120 000 hommes, parmi lesquels 87 000 pénétrèrent en Suisse.

Le 1^{er} février 1871 : Le dimanche 31 janvier, je veux rejoindre en toute hâte Les Verrières car les soldats de l'armée de Bourbaki se pressent à la frontière. Mais à Neuchâtel, je dois attendre une locomotive pendant cinq heures. Je n'arrive

au village plongé dans le noir qu'à 23 heures. Grâce à mon capitaine Martin, je trouve refuge dans la maison de ses parents. Un officier français se présente alors pour entamer des négociations à propos de l'internement. Je veux alerter les 2 000 soldats aux Verrières, mais seulement 400 sont présents. Ils devront faire l'affaire.

Après le 1^{er} février 1871 : Avec mes officiers, je vais de mission en mission. Mais j'ai sélectionné des hommes loyaux et engagés. Ils acceptent volontiers des missions pour lesquelles ils ne sont pas préparés : ils doivent, quasiment seuls, diriger des milliers de soldats vers Neuchâtel, réquisitionner les réserves de viande des internés directement après la frontière en raison de la peste bovine ou encore transporter en toute sécurité la caisse de l'armée française contenant 1,6 millions de francs à Berne. Mais même moi, qui ne m'en aurais jamais estimé capable, me surpasse dans le cadre de cette mission.

Dans la nouvelle constitution de 1874, l'armée relève finalement du gouvernement fédéral, et je sers encore comme chef d'artillerie jusqu'à ma mort qui survient en 1894. J'ai alors 75 ans.

Rétrospectivement, Herzog a émis, dans deux rapports, une critique mesurée mais impitoyable du service d'ordre de l'armée : entre les lignes, il exprimait qu'il n'y avait guère de différence entre l'armée suisse et l'armée déchue de Bourbaki. Ces expériences produisirent effectivement un grand changement : Dans la constitution révisée de 1874, l'armée devint une compétence fédérale, et le recrutement et la formation furent harmonisés et améliorés. En peu de temps, le budget de l'armée fut triplé. Les effectifs théoriques se montèrent à 200 000 hommes (Autant qu'aujourd'hui, mais les effectifs actuels devraient être réduits de moitié).

Mais Herzog n'était pas satisfait : Il vit venir un tournant dans la guerre et il soutint que les officiers devraient être en mesure de diriger plus librement. Mais le temps n'était pas encore venu pour faire accepter cette idée.

Bibliographie :

Herzog Hans : Bericht über die Grenzbesetzung im Januar und Februar 1871 (vom 19. 6. 1871).

Dans : Blumer Othmar : Erinnerungen an die Grenzbesetzung 1870/71. Winterthur 1891. 74–103

Senn Hans : General Hans Herzog. Aarau 1945

Davall Emil : Les troupes françaises internées en Suisse à la fin de la guerre franco-allemande en 1871: rapport rédigé par ordre du Département militaire fédéral sur les documents officiels déposés dans ses archives. Berne 1873

Aimé-Louis Humbert

Avant le 1^{er} février 1871 : Je suis le fils d'une personne célèbre de Neuchâtel dont je porte presque le même nom. En 1864, mon père, Aimé Humbert-Droz, a conclu un premier contrat commercial avec le Japon. Il fut ensuite nommé recteur de l'académie de Neuchâtel. J'avais 18 ans et j'y étudiais lorsque la guerre franco-prussienne a éclaté. Je suis passionné par tout ce qui touche au destin des Français, et lorsque l'armée de Bourbaki est refoulée vers la frontière suisse, il est clair que je dois aider les soldats.

Le destin d'Aimé-Louis Humbert est notamment documenté par une lettre provenant d'un témoin anonyme, citée en 1926 dans la « Feuille d'Avis de Neuchâtel ». L'élément principal de cette lettre, à savoir sa mort prématurée, confirme l'avis de décès paru 55 ans plus tôt dans le même journal : Aimé-Louis, mort le 1er mars, y est cité sous la rubrique « Décès ».

Mais Humbert ne travaillait pas aux Verrières, mais à Neuchâtel. Il n'était de loin pas le seul auquel son esprit de solidarité avait coûté la vie, car ils contractèrent la variole, le typhus ou la rougeole. La maladie fit surtout des ravages aux Verrières, et ce pendant des semaines. Les chiffres des victimes n'ont pas été établis. Il n'est donc pas facile d'établir la proportion directe entre ces victimes et l'action d'internement. En 1871, une épidémie de variole fit 358 victimes dans le canton de Berne, et 90 victimes supplémentaires en 1872. 2 250 et 500 personnes étaient tombées malades.

Le 1^{er} février 1871 : Je suis peu pragmatique et je ne connais pas la région des Verrières. Je vais inspecter le terrain, mais je viens ensuite m'occuper de malades et de blessés hébergés dans la maison de la famille Martin qui ne sont pas transportables pour le moment. On me demande surtout d'écrire des lettres. Beaucoup veulent dire à leurs familles qu'ils sont en vie et en sécurité. L'un d'eux me dicte qu'il est atteint de la variole. Effrayé, je m'arrête d'écrire et je regarde son visage couvert de pustules purulentes. Je déglutis. Mais ensuite je me mets à écrire sous sa dictée.

Après le 1^{er} février 1871 : Le lendemain, je ne me sens pas bien. Peu de temps après, je contracte la variole et je dois être admis à l'hôpital de Neuchâtel. Les médecins diagnostiquent la variole, et en plus la fièvre typhoïde. Mais je me sens même un peu mieux. Le 1^{er} mars approche, date à laquelle une fête de Zofingia, mon association d'étudiants, doit avoir lieu. Mes camarades veulent

l'annuler tant que je suis gravement malade. Je demande à mon père de leur écrire qu'ils doivent la maintenir même si je ne suis pas là. Mon père se rend à la poste avec la lettre. Il est 6 heures du soir. Je meurs sans douleur.

La description d'un témoin dans le journal indiqué sous le nom de « Mlle X » et qui souhaitait garder l'anonymat se passe de commentaire :

« Aimé Humbert était occupé à écrire des lettres pour ces soldats, lorsque l'un d'eux entra soudain et lui demanda s'il pouvait également écrire pour lui. Lorsque Humbert acquiesça, le soldat commença à dicter sa lettre dans laquelle il informait ses parents qu'il avait la variole. Humbert le regarda alors et vit son visage couverts de pustules rouges et purulentes; Un frisson lui traversa le corps, mais il se maîtrisa et finit d'écrire la lettre. Le lendemain, il ne se sentait pas bien, et le surlendemain, c'est-à-dire mercredi dernier, il finit par se mettre au lit et on lui diagnostiqua la variole. Quelques jours plus tard, les médecins constatèrent une complication et diagnostiquèrent le typhus noir. Tout espoir était perdu. Mais le mardi, il avait passé une bonne nuit, et le mercredi, on s'accorda pour dire qu'il allait mieux. C'était, comme tu le sais, le 1er mars. L'association des étudiants de Zofingue avait décidé d'annuler la fête car l'un d'entre eux était malade. Ce n'est que dans la soirée qu'ils ont accepté de célébrer son rétablissement. A 6 heures du soir, le jeune Aimé allait si bien qu'il dicta à son père une lettre adressée à l'association des étudiants de Zofingue pour leur dire qu'ils devaient faire comme tous les ans et qu'il leur transmettait toutes ses félicitations. Lorsqu'il eut terminé, il dit à son père qu'il était fatigué et qu'il voulait dormir. On lui prépara son lit et on le laissa seul. Lorsque l'on revint, on constata qu'il était mort paisiblement et sans souffrir. Tu peux imaginer à quel point c'était triste. C'est comme si les deux maladies avaient développé une force invincible. Personne n'osa approcher de la maison. Les enfants furent éloignés. La douleur fut immense dans toute la ville. Tous prirent part à ce grand malheur, car le jeune Aimé avait été victime de son dévouement aux Français. Ses amis de Zofingue sont désespérés. Ils ont non seulement perdu un camarade, mais aussi un ami très cher, intelligent et plein d'esprit, qui était aussi l'espoir de ses parents. »
Dans : « Feuille d'Avis de Neuchâtel », 29. 1. 1926 p. 4

Bibliographie :

« Feuille d'Avis de Neuchâtel », 4. 3. 1871, S. 3

Siffert Erich : Die Pocken im Kanton Bern während dem 18. und 19. Jahrhundert. Liz.Arbeit Berne 1993. (www.siffert.ch/liz/index.html) o. S. Rellstab Georg.: Zur Blattern- und Impfstattistik im Kanton Bern, Impression séparée du magazine Suisse pour la Statistique et l'Economie Nationale, Année 13, Berne 1877. 10f., Tableau 1

Louis-Alexandre Martin

Avant le 1^{er} février 1871 : Né en 1838, je gère depuis peu le magasin de fromages de mon père avec mon frère aux Verrières. Je suis un organisateur né. Ce qui me permet de travailler dans l'état-major du Général Herzog comme adjoint du commandant suprême, malgré mon grade de capitaine. Lorsque Herzog doit se rendre précipitamment aux Verrières le 31 janvier 1871, j'organise son hébergement et je lui réserve deux chambres dans la grande maison de mes parents. Il me faut d'abord récupérer du pain à travers tout le canton, et au matin du 1^{er} février j'arrive dans mon village natal.

En tant que « commissaire du quartier général », Martin était confronté à d'importants problèmes au moment de la première mobilisation en été 1870. Grâce à ces compétences en tant que capitaine, il avait été promu à cette fonction au titre de remplaçant. Mais au début, il ne fut pas pris au sérieux par les officiers supérieurs. Cependant, le Général Herzog l'encouragea et commença à l'apprécier. C'est pourquoi il lui confia l'importante mission du ravitaillement. L'approvisionnement de l'armée était compliqué et était source d'erreurs. En effet, l'armée ne disposait d'aucune formation en matière de ravitaillement. Des fournisseurs privés devaient lui livrer directement leurs marchandises là où les troupes étaient stationnées, pour un dédommagement ridiculement bas qui était encore basé sur un règlement de 1848. C'est ainsi que des biens et même des chariots entiers « disparaissaient » régulièrement.

« Le dédommagement réglementaire prévu pour le transport est ridicule. Il s'élève à 90 kreuzer par cheval et 5 kilomètres pour la voiture, le cheval et l'homme. De plus, il n'y a pas de dédommagement pour le trajet du retour. C'est ainsi qu'au bout de quelques jours les chevaux disparaissaient les uns après les autres. Et dans l'une des régions suisses les mieux pourvues en attelages, il fallait se rendre à la préfecture ou à la police pour pouvoir en obtenir un. Et durant le chargement et le voyage, il ne fallait pas le quitter des yeux de peur de le voir disparaître. Le pain qui avait été chargé sur une voiture fermée à Lausanne arrivait à Bienne couvert de moisissure et il ne s'améliorait pas par la suite. La viande souffrait énormément de la chaleur et des insectes. De même, le gouvernement fédéral payait très cher pour le ravitaillement et les troupes étaient très mal nourries, voire pas du tout! » (Martin 1971. 81)

Le 1^{er} février 1871 : Au matin du 1^{er} février, j'arrive dans mon village natal des Verrières. Il y règne un incroyable désordre! Le train est réquisitionné pour les blessés et les malades. Les routes sont encombrées par les troupes de l'artillerie française. Mes soldats et moi-même nous frayons un chemin, chargés de lourds sacs remplis de pain, jusqu'aux locaux de l'administration communale. Nous y

distribuons le pain. Puis il me faut trouver des hébergements pour différents officiers suisses et français, et même pour un officier prussien.

Après le 1^{er} février 1871 : L'internement de l'armée de Bourbaki restera un bref mais passionnant intermède dans ma vie. J'ai trop à faire avec le magasin de fromages qui est en plein essor. C'est à cette époque que la Suisse devient un pays exportateur de fromages. Les ventes et la concurrence augmentent en conséquence. A travers mon affaire, je m'intéresse également beaucoup à la politique : Durant 27 ans, j'exerce les fonctions de président du Conseil d'Etat aux Verrières, et plus tard du Grand Conseil (1889–1913), du Conseil National et du Conseil des Etats (1878–1883, 1891–1913). Je siège aux conseils d'administration des entreprises ferroviaires et bancaires. Je suis un fervent représentant d'une politique commerciale libérale, je lutte avec succès contre la hausse des droits de douane et la menace d'interdiction de l'absinthe. C'est seulement en 1907, à l'âge de 69 ans, que je rédige mes mémoires sur le drame de Bourbaki. Je meurs en 1913.

La description vivace et factuelle de l'atmosphère qui règne aux Verrières tout autour de la maison familiale de Martin mérite d'être citée dans l'original : « Lorsque je suis sorti, j'ai rencontré le colonel Philippin et plusieurs officiers qui m'ont interpellé pour me dire qu'ils cherchaient en vain à manger depuis trois heures. Je les ai amené chez moi où je n'avais certes pas de pain, mais du fromage en quantité suffisante et quelque chose pour l'humidifier. Durant le repas, ma femme vint m'informer qu'il lui restait un petit morceau de rosbif de samedi qu'elle avait mis de côté car il était trop sec. Et nous étions jeudi matin! Elle l'apporta et chacun en dégusta un morceau comme s'il s'agissait d'un mets délicat. On entendait les enfants pleurer. Ils n'avaient eu ni lait ni pain avant d'aller se coucher car il n'y avait plus rien à manger. Tout avait été distribué. Le village regorgeait de soldats français qui ne pouvaient plus marcher. Ceux qui n'avaient pas trouvé d'hébergement se rassemblaient en cercle par petits groupes de 20 et se couchaient dans la neige autour d'un petit feu alimenté en bois qui provenait de clôtures, de volets de maisons et d'ailleurs. » (Martin 1971. 88)

Bibliographie :

Archives de l'Etat de Neuchâtel, LRJ-45, Martin Louis-Alexandre : Souvenirs Martin. Louis-Alexandre : Souvenirs de Louis Martin. Dans Musée neuchâtelois 1971. 77–90

Archives de l'Etat de Neuchâtel, Conseil d'Etat Jan./Fév. 1871, Thème Ravitaillement en pain
Gruner Erich : L'assemblée fédérale suisse 1848–1920. Berne 1966. 909f.

Heinrich Meier

Avant le 1^{er} février 1871 : J'ai 36 ans. Je suis le directeur des fonderies d'Emmenweid (LU). Je suis marié depuis deux ans et il y a environ un mois, j'ai été nommé major, ce qui fait de moi le deuxième homme le plus gradé du bataillon 66 d'Entlebuch. Fin janvier 1871, nous devons rejoindre la frontière en marches forcées. Si nous pensions pouvoir nous reposer un peu, il nous a fallu nous remettre en route immédiatement. Aucun hébergement n'a été prévu. Nous passons la nuit à même le sol dans une école, et je dors parmi tous mes soldats. Durant la nuit, l'un d'entre me marche sur le ventre lorsqu'il doit sortir. Mais je le prends avec humour.

Le bataillon d'Entlebuch, qui était sous le commandement des majors Hauser et Heinrich Meier, fut convoqué pour un service au Val-de-Travers dans le cadre de la brigade 12. Le lundi 30 janvier, on lui ordonna de se rendre à La Côte-aux-Fées, mais une fois arrivé, il dut aussitôt poursuivre sa route vers Sainte-Croix. Heinrich Meier n'a donc pas servi aux Verrières, mais à Auberson et Sainte-Croix. Mais on pourrait presque transposer ses expériences telles quelles aux Verrières dans le cadre de l'internement de l'armée de Bourbaki : les troupes n'arrivèrent là-bas qu'au dernier moment. Elles n'eurent que des hébergements improvisés à leur disposition et durent faire face à une armée en nombre supérieur. La seule différence résidait dans le fait qu'à Auberson les soldats de l'artillerie étaient moins nombreux à franchir la frontière en raison des terrains escarpés de la région.

Le 1^{er} février 1871 : J'ordonne à mes hommes de séparer les soldats franchissant la frontière en trois colonnes afin d'accélérer le désarmement. Ce dernier n'est pas chose aisée : de nombreux soldats jettent simplement leurs fusils et doivent être rappelés à l'ordre. Quelques cavaliers ne veulent pas se laisser désarmer. Les soldats d'Entlebuch doivent alors parfois jouer des poings... le mécontentement est encore plus vif lorsque nous réquisitionnons toute la viande. Aucun viande ne doit passer en Suisse en raison de la peste bovine.

Après le 1^{er} février 1871 : Nous restons là jusqu'au 9 février, nuit et jour, à désarmer les soldats qui continuent d'arriver. Après l'épisode de l'armée de Bourbaki, je me consacre à nouveau mon métier : Durant 37 années, et ce jusqu'en 1896, je vais diriger les fonderies d'Emmenweid. Parallèlement, je vais exercer de nombreuses fonctions dans le milieu politique. Je suis un politicien aux tendances libérales, mais j'ai un sens inné pour les besoins des travailleurs. J'accorde égale-

ment de l'importance à l'école, au bien-être public, à l'histoire et à la culture. La mort de l'un de mes fils, suivie de celle de ma fille unique et de ma chère épouse viennent assombrir les dernières années de ma vie. Je meurs en 1912 à l'âge de 78 ans. Je manque de peu le début de la première Guerre Mondiale.

Dans le cadre de divers récits et d'un ouvrage, Heinrich Meier a dépeint de manière très différenciée le comportement des internés. Il s'est surtout intéressé aux officiers aussi gradés que lui :

« Un général galope alors avec un état-major de 30 à 40 officiers à la rencontre du major [il fait référence à Heinrich Meier]. Il a son képi à la main : « Moi, je suis général », déclare l'homme aux cheveux grisonnants. Il ne va pas plus loin dans son discours. Un sanglot violent vient étouffer sa voix, des larmes sécrasent les unes après les autres sur la selle. Le major, conscient de ce qui bouleverse le général, a un geste humain et leur laisse leurs armes. Tous le remercient poliment et, satisfaits, regagnent la Suisse à dos de cheval. [...] » « Tandis que certains officiers de haut rang répondaient à notre salut [!], et qu'ils nous saluèrent même en premier, d'autres ne nous adressaient aucun signe nous indiquant qu'ils nous avaient vus, et poursuivaient leur route, pleins de fierté et d'arrogance. Mais nous ne les esquivâmes pas et nous les dévisageâmes avec mépris. Les officiers turcs, comptant de nombreux hommes noirs, se comportèrent, contre toute attente, poliment et correctement. (Meier 1899. 31f. et 68, cite ici J. Stadelmann, un officier du bat. 66).

Heinrich Meier était contrarié de voir que l'internement concernait toujours la commune des Verrières et non pas Auberson où son bataillon 66 servait. Dans ses récits, il essayait d'étayer ses calculs, selon lesquels son bataillon avait interné 26 000 soldats, presque autant qu'aux Verrières. Ce chiffre est certainement surestimé.

Bibliographie :

Meier Heinrich : Das Entlebucher-Bataillon Nr. 66 an der Bourbaki-Entwaffnung. Ein Stück Grenzbesetzung 1871. Gerliswil 1899.

Jacky Edouard : L'occupation des frontières suisses en 1870-1871 et l'entrée en Suisse de l'armée française de l'Est. Neuchâtel [1914].

Junod-Jaccard Jules : 1871. Sainte-Croix 1907

Strässle Paul M. : Occupation de la frontière 1870/71 et internement de l'armée Bourbaki : Dokumentation Militärgeschichte zum Anfassen Nr. 13. Berne 2002. 33 : Extrait des souvenirs de Meier.

Justin Redard

Avant le 1^{er} février 1871 : Né en 1840, je grandis dans une famille d'horlogers et j'apprends le métier d'horloger. Notre famille est spécialisée dans l'assemblage de l'ébauche. Jeune garçon, je suis alors envoyé dans les différents ateliers de la région pour récupérer les différentes pièces. J'apprends en même temps à compter et à lire. Actuellement, je travaille comme secrétaire communal, un job d'appoint. Je connais tout le monde ici. Rien que les négociations avec les autorités et les déplacements pour aller voir le préfet de la vallée à Môtiers me prennent beaucoup de temps.

Le nom d'un marchand de chevaux des Verrières qui aurait joué un rôle dans le cadre de l'internement n'est pas mentionné dans les documents historiques. Justin Redard, secrétaire communal dans la commune de Belle-Perche, prête son nom à ce personnage. (Cette commune a été unifiée avec Les Verrières en 1878.) Henri-Émile Leuba, secrétaire communal des Verrières, apparaît dans les documents. Les événements qui se sont déroulés aux Verrières sont également évoqués dans les documents : L'industrie horlogère était en plein essor au Val-de-Travers. La division du travail avait fortement progressé et l'assemblage des montres était réservé aux particuliers de la région. Seule la commercialisation se faisait par le biais de distributeurs implantés dans des villes comme Neuchâtel.

Le 1^{er} février 1871 : Un foule très dense se presse dans notre petit village. C'est un véritable chaos. Cela va encore une fois faire couler beaucoup d'encre! Qu'en est-il de tous ces chevaux ? J'en aurais bien besoin d'un seul pour faire tous mes allers et retours à Môtiers. D'autant plus que personne ne s'en sert plus. Je m'adresse alors à un cavalier de l'armée. Nous nous mettons rapidement d'accord : il me laisse un cheval contre 30 francs suisses. Ce n'est pas cher, mais l'animal est mal nourri et il tousse. Je l'installe rapidement dans notre étable.

Après le 1^{er} février 1871 : Le commerce des chevaux n'est pas une bonne affaire. Le Général Herzog a strictement interdit les ventes de chevaux. En effet, ces derniers sont la propriété de l'armée. Le soldat n'aurait jamais dû me le vendre. Il y a des contrôles très stricts. Alors je ramène le cheval à la place de rassemblement. J'espère qu'il n'a pas contaminé toute mon étable avec l'une ou autre maladie. La peste bovine fait rage en ce moment.

Mais alors pourquoi une étrangère a-t-elle été autorisée à venir exhumer le

corps de son frère au cimetière ? Et le corps reste pendant deux jours dans les locaux de l'administration communale! Outré, j'adresse une lettre directement au Conseil d'Etat de Neuchâtel.

Il s'avère qu'un soldat du nom de Braunschvig, mort et enterré le 6 février aux Verrières a effectivement été exhumé à l'initiative de sa sœur le 3 avril 1871. Il a fallu pour cela déterrer six autres corps avant de pouvoir identifier Braunschvig. Et il est ensuite resté durant deux jours dans une pièce. Leuba s'indigna et se permit « la liberté de vous demander des explications concernant cette mesure sévère et la manière dont elle avait été menée, et notamment sur le fait qu'elle avait été exécutée sans consultation préalable d'une autorité communale ».

Le préfet du Val-du-Travers, Dalphon Favre, remit au Conseil d'Etat un protocole détaillé du notaire, Auguste Guillaume, concernant l'exhumation et les mesures de sécurité prises. Il s'excusait de ne pas en avoir informé directement le Conseil d'Etat, mais déclarait que l'exhumation s'était déroulée en toute légalité et que le corps avait été immédiatement mis sous scellés dans un cercueil en zinc. Et en outre que le notaire Auguste Guillaume qui était présent, était également le chef de police des Verrières, alors « je crois pouvoir dire que cette plainte relève aussi d'une certaine méchanceté ».

La vente de chevaux était effectivement un gros problème et elle eut pour résultat l'affichage un peu partout dans la ville d'un ordre intimant de ramener tous les chevaux. Les achats de chevaux portèrent atteinte à la réputation de la Suisse en tant qu'aide désintéressée. Ils s'étaient pour la plupart déroulés de manière illégale du fait que les vendeurs n'étaient pas les propriétaires des chevaux, et les chevaux souffrant du coryza contaminèrent les chevaux suisses. Avec une valeur marchande d'environ 370 francs suisses, les chevaux étaient souvent vendus pour quelques pièces seulement. Cependant, le croisement des chevaux de l'armée de Bourbaki a contribué à enrichir l'élevage des chevaux en Suisse.

Bibliographie :

Vaucher Laurent : Histoire de l'horlogerie. In : Le Val-de-travers. Hauterive 2008. 175-177.

Barrelet Jean-Marc : Histoire du canton de Neuchâtel. Vol. 3. Neuchâtel 2011

Archives de l'Etat de Neuchâtel : IINT-911_Affaires diverses : armée française de 1871

Davall Emil : Les troupes françaises internées en Suisse à la fin de la guerre franco-allemande en 1871: rapport rédigé par ordre du Département militaire fédéral sur les documents officiels déposés dans ses archives. Berne 1873. 137-144

Steinauer Jean : Adieu les Bourbakis. Dans : Publication de la société d'histoire du Canton de Fribourg. Vol. 68. Fribourg 2006. 73-88

Aloys Rilliet

Avant le 1^{er} février 1871 : Durant 15 ans, j'ai servi à Naples dans le régiment suisse. J'ai 48 ans et je suis colonel. Mais ce que je vis ici dans ce quartier de Meudon des Verrières, tout près de la frontière, me laisse sans voix. J'ai la grippe, et j'alterne entre mon cheval et mon lit. Depuis des jours, les soldats français se pressent à la frontière. Le 29 janvier 1871, un train traverse sans s'arrêter la commune avec 350 malades à bord. Aujourd'hui, le 31 janvier, 800 de plus arrivent. Cela ne peut pas continuer.

Il est surprenant que le Suisse Aloys Rilliet ait accompli son service militaire pour une puissance étrangère après la création de l'Etat fédéral. De 22 à 27 ans, il a poursuivi sa carrière dans le régiment suisse stationné au Royaume de Naples. Ce service a été expressément autorisé jusqu'en 1859. Il a permis aux officiers suisses de bénéficier d'une formation que la Suisse ne pouvait pas leur offrir. De célèbres officiers du 19^{ème} siècle, à l'instar du Général Dufour, avaient suivi leur formation à l'étranger. Louis, le père d'Aloys Rilliet, qui avait servi au sein du commandement de l'armée pendant la guerre du Sonderbund en 1847, avait poussé son fils dans cette voie. Après son retour en Suisse, ce dernier avait été nommé commandant de l'infanterie vaudoise. Dans l'armée suisse, il servait comme commandant dans la 12^e brigade qui était stationnée dans la partie supérieure de Val-de-Travers. Rilliet était posté à Meudon directement à la frontière. Voici ce qu'il écrivit sur la journée du 31 janvier : « Lorsque j'ai pris mon cheval pour revenir aux Verrières, il faisait déjà nuit. J'ai vu une longue colonne d'hommes marcher sur la voie ferrée dont j'ai appris par la suite qu'il s'agissait de malades qui avaient été débarqués aux Verrières de France. Ils arrivèrent en deux groupes jusqu'à 22 heures. Ils étaient plus de 800. On leur donna de la soupe et du schnaps dans l'église. Plus tard, aux alentours de 23 heures, on les transporta par train jusqu'à Neuchâtel. Il était affligeant de voir ces pauvres malheureux. Ils souffraient du typhus et de la variole, et les entendre tousser vous déchirait le cœur. Ils n'étaient que l'avant-garde et un avant-goût de ce que le lendemain nous réservait. »

Le 1^{er} février 1871 : A 3 heures du matin, quelqu'un frappe bruyamment à ma porte. Un officier français exige de pouvoir traverser librement le village pour parler au Général Herzog. Je refuse tout d'abord, car la veille, j'avais déjà proposé ce genre d'entretien, sans succès. Mais je n'arrive plus à dormir et file à cheval voir Herzog. Il est justement en train de dicter les conditions d'internement. J'alerte trois bataillons dans les communes voisines. Ils arrivent juste à temps. Car après l'accord, toute l'armée de Bourbaki traverse la frontière en masse.

Après le 1^{er} février 1871 : Aloys Rilliet était non seulement malade et surchargé de travail, mais il s'avéra également être un fin observateur plein d'empathie : « Je ne peux pas décrire les sentiments qui m'ont envahi lorsque les soldats ont commencé à désarmer les hommes qui avaient pour une grande part combattu depuis six mois. J'avoue que j'étais très inquiet sur la façon dont tout cela allait se terminer. Mais par chance, les soldats complètement épuisés n'opposèrent aucune résistance : ils ne voulaient plus se battre mais seulement se reposer et récupérer de cette campagne. » (Meier 1899. 300)

La 12^{ème} brigade d'Aloys Rilliet se retira le 15 février. Il travailla lui-même à Fribourg et entretenait étroites relations avec des officiers français qui y étaient internés. Il put ainsi dissiper un malentendu : certains officiers pensaient qu'il était tout à fait inapproprié que l'armée suisse ait fait appel aux troupes et officiers prussiens pour leur internement. Mais il s'agissait en fait de prisonniers prussiens de l'armée de Bourbaki qui avait été inclus dans l'internement. Rilliet continua de servir dans l'armée suisse. Peu de temps avant sa mort en 1905, il rédigea ses mémoires sur l'internement et termina avec un passage intitulé « La leçon à tirer des événements » : « Maintenant que l'internement et le rapatriement de l'armée de l'est appartient à l'histoire, nous devons admettre à d'autres Suisses que nous avons eu une chance énorme que cet événement ait eu lieu dans une saison si rigoureuse; car les monticules de neige qui s'étaient accumulés dans le Jura valaient certainement 25 000 hommes qui auraient à peine suffi à désarmer cette armée s'ils nous avaient attaqués à la bonne saison. Quoiqu'il en soit, nous n'aurions pas été en mesure de repousser l'armée de Clinchant avec le peu de bataillons dont disposait le général si cette dernière avait essayé de forcer le passage. » (Rilliet, 28. 10. 1907)

Bibliographie :

Rilliet Alois : L'entrée de l'Armée de Bourbaki en Suisse. Souvenirs du colonel Alois Rilliet, commandant de la 12^e brigade. Dans : Feuilleton du Journal de Genève. 78. Année 5, Editions des numéros du 23.-26. 10. 1907 et 28. 10. 1907

Maradan Evelyne : L'influence du service étranger sur l'armée suisse au XIX^e siècle. Revue Militaire Suisse, 132 (1987), Edition 2. 67-72

Meier Heinrich : Das Entlebucher-Bataillon Nr. 66 an der Bourbaki-Entwaffnung. Ein Stück Grenzbesetzung 1871. Gerliswil 1899.

Archives de l'Etat de Lucerne PA 263/67, Feuille seule « Eine Ehrenmeldung »

Heinrich Gottlieb Schnyder

Avant le 1^{er} février 1871 : Je vis à Sursee et je suis un médecin de 42 ans, compétent et respecté. A l'armée, je suis major, responsable des services de santé. En ma qualité de médecin et d'officier, le Conseiller d'Etat et président de la « Hülfsvereins für schweizerische Wehrmänner und deren Familien » (Association de secours aux militaires suisses et à leurs familles), Jakob Dubs, m'a prié de le représenter auprès du Général Herzog. Je suis persuadé qu'une amélioration des services de santé est nécessaire pour aider les soldats suisses. L'association de secours (Hülfsverein) et moi-même avec mes compétences médicales pouvons y contribuer. Mais il apparaît aujourd'hui qu'il ne s'agit pas uniquement de soldats suisses.

Fils du médecin de longue date au district de Sursee, Heinrich Schnyder est né le 24 février 1828. A 19 ans, il fit l'expérience du camp fédéral, un événement qui fut à l'origine de sa passion pour l'armée. Devenir médecin était un rêve de jeunesse. Il étudia la médecine à Berne, Prague, Vienne et Strasbourg. Une fois ses examens d'état en poche, Schnyder se maria avec la plus jeune sœur du conseiller fédéral Ochsenbein. Il fut appelé pour la première fois au service militaire en 1852: dans une école fédérale de tireurs d'élite A 26 ans, Schnyder ouvrit son cabinet médical à Fribourg. Il défendit la libre circulation des médecins et lutta contre toutes sortes de problèmes dans le domaine de la santé. Il s'occupait en outre des services sanitaires de l'armée. Il étudia des rapports portant sur les guerres de son époque, notamment de la littérature médicale militaire. En 1854, il reçut, en tant que médecin, un ordre de marche dans une école d'artillerie à Thoune. Deux ans plus tard, il participa en tant que médecin ambulatoire à l'occupation des frontières dans le cadre de l'« Affaire de Neuchâtel ». En 1870, quatre ans après la fondation des sociétés nationales de la Croix-Rouge en Suisse, Schnyder fut nommé commissaire et agent de liaison entre la Hülfsverein (association de secours) et l'Etat-major général de l'armée suisse. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions en tant que médecin de division, il établit un cahier des charges détaillé pour la Hülfsverein (association de secours). Il commença à l'appliquer personnellement auprès des associations cantonales. En sa qualité de médecin de division et major des services sanitaires, Schnyder organisa et dirigea l'année suivante le service sanitaire pour l'armée de Bourbaki qui s'était réfugié en Suisse. En tant que membre de la « Divisionsärztliche Konferenz » (Conférence médicale de division) et de la « Spezialkommission für Sanitätswesen » (Commission spéciale pour la santé), Schnyder contribua largement à la réorganisation de la médecine militaire.

Le 1^{er} février 1871 : Depuis plusieurs jours déjà, une ambulance franco-suisse recueille les blessés et les malades. Mais c'est seulement avec la convention d'interne-

ment de l'armée de Bourbaki que le service sanitaire peut vraiment agir. J'organise un premier hôpital militaire franco-suisse aux Verrières. Les médecins suisses et les médecins français internés travaillent main dans la main. La bonne volonté générale permet de surmonter d'éventuels problèmes de compréhension linguistique.

Après le 1^{er} février 1871 : Mais le problème réside dans le fait que les médecins militaires français sont internés séparément en tant qu'officiers et qu'ils ne veulent plus accompagner ni encadrer leurs troupes. Mon petit groupe ne peut pas s'occuper de 33 000 soldats en difficulté. Heureusement que la population propose spontanément et généreusement son aide! Mais : Que se passera-t-il si les français malades contaminent la population suisse ? Il faut que les gens de la Hülfsverein (association de secours), mieux formés, se chargent des soins des internés.

En mars 1871, la guerre et l'internement touchent à leur fin et la majeure partie des internés quittent la Suisse. Si la nouvelle société de la Croix-Rouge fondée au début de la guerre en 1870 n'avait pas réussi à faire ses preuves lors de son soutien au service sanitaire de l'armée, elle démontra six mois plus tard qu'elle avait considérablement gagné en efficacité. Avec près de 18 000 blessés, l'organisation se distingua par sa grande énergie et son dévouement qu'elle déploya autour de Schnyder. En 1872, peu de temps après que Schnyder eut été nommé lieutenant-colonel, le médecin en chef de l'armée, Lehmann, démissionna. C'est ainsi que le Dr. Schnyder lui succéda le 25 avril 1873 et fut promu au rang de colonel. Pour cette raison, il déménagea de Fribourg à Berne. Concernant sa nouvelle fonction, Schnyder disait lui-même : « J'étais désormais médecin en chef de l'armée tout en étant également mon propre secrétaire et contrôleur, tout en un. » Après une lutte longue et difficile, Schnyder put achever la réorganisation complète des services sanitaires de l'armée. Ce travail eut des conséquences sur sa santé et il démissionna de sa fonction de médecin en chef de l'armée pour accepter un poste de médecin thermal aux bains de Weissenburg. Le Conseil fédéral n'accepta qu'à contrecœur la démission du bon Dr. Schnyder. [...] A l'âge de 56 ans, il renonça à son poste de médecin thermal pour des raisons de santé et déménagea avec sa femme souffrante à Lucerne, puis plus tard à Bâle où il s'éteignit le 20 mai 1900 [...]. Le couple a dépensé la majorité de sa fortune à des fins caritatives, comme par exemple pour le futur hôpital cantonal de Lucerne.

Bibliographie (extrait) :

Dreifuss E.: Die Entwicklung der schweizerischen Armeesanität und Militärpharmazie. Regensdorf 1994

Lang, R.: Der Hülfsverein für Schweizerische Wehrmänner und deren Familien. Berne 1966

Gustav Siber

Avant le 1^{er} février 1871 : J'ai 33 ans. Je me suis marié à Zurich, et j'ai ouvert une fabrique de soie dans la plus pure tradition paternelle. Ce projet, ma famille et les nombreuses randonnées en montagne – je suis un fervent ami de la nature – suffisaient à remplir ma vie. Puis j'ai effectué, très motivé, mon service militaire dans l'artillerie. Je suis allé jusqu'au grade de lieutenant-colonel. J'attire l'attention du Général Herzog, également artilleur passionné, et je sers désormais sous ses ordres en tant qu'adjutant.

Comme d'autres familles à cette époque, les Siber s'installèrent à Bergamo (Italie) pour des raisons commerciales. Fils d'un fabricant de soie, Gustav Siber-Gysi est né le 22 novembre 1827. Influencé par son père, travailleur acharné et intraitable, il fut envoyé à Francfort et Leipzig à l'âge de 14 ans, où il suivit une formation commerciale. A son retour, il intégra l'entreprise paternelle et put mettre à profit les compétences qu'il avait acquises. A 25 ans, il déménagea à Zurich, la ville natale de sa famille où il se maria un peu plus tard et fonda une famille. Il dirigea sa propre fabrique de soie. Bien qu'il travailla toujours très dur, il trouvait toujours un peu de temps pour assouvir sa passion, la nature. Il effectua son service militaire dans une unité d'artillerie avec beaucoup d'enthousiasme. On pouvait souvent le rencontrer dans les montagnes. En 1869, il participa à la première ascension du Monte Adamello avec Armin Baltzer. A cette époque, Gustav Siber-Gysi était vice-président du comité central du Club Alpin Suisse (CAS) et président de la section Uto. Plutôt calme et peu actif au niveau politique, Siber occupait également une position de leader. En tant que lieutenant-colonel d'artillerie, il appréciait le prestige de l'armée suisse.

Le 1^{er} février 1871 : J'ai à peine dormi la nuit passée. Nous sommes arrivés aux Verrières à 1 heure du matin. A 4 heures du matin, Herzog m'a appelé. En sa qualité de mandataire de Clinchant, le colonel français Chevals était arrivé au moment de la conclusion de la convention d'entrée. Après l'élaboration du traité et sa signature par Herzog, je reçus trois copies de la convention et j'accompagnais Chevals à la frontière franco-suisse jusqu'au Général Clinchant. Il la signa aussitôt.

Après le 1^{er} février 1871 : Durant les semaines qui suivent, le Général Herzog m'envoie à travers toute la Suisse pour superviser l'internement. Ce n'est pas une mission difficile, car la population et les autorités suisses accueillent les internés de bonne grâce et cordialement.

Après cela, je retourne à mes affaires, mais pas pour longtemps. Un an plus tard, le 29 février, je meurs d'une pneumonie à l'âge de 44 ans.

Jusqu'à l'utilisation du sulfapyridine, un antibiotique découvert en 1838 par les médecins Mary Evans et Wilfrid Gaisford en Grande-Bretagne, en 1838, la pneumonie était relativement souvent fatale.

Le fils de Siber reprit la direction de la fabrique de rubans de soie et la développa.

Bibliographie :

Seulement très peu à propos de Gustav Siber se trouve dans la littérature : Les avis mortuaires concernant sa mort soulignent sa contribution à l'internement, mais à son tort.

Senn Hans : Vor fünfundsiebzig Jahren. Dans : Allgemeine schweizerische Militärzeitung. Aarau 1946. 118–123

anonyme : Die letzten Ereignisse an unserer Grenze : 28. Januar – 3. Februar 1871. 1912

Bona E. : Gustav Siber-Gysi Imprenditore e naturalista svizzero-bergamasco, o. O. 2014

Deicher Patrick : Die Internierung der Bourbaki-Armee 1871. Lucerne, 3^{ème} édition 2009

Strässle Paul M. : Grenzbesetzung 1870/71 und Internierung der Bourbaki-Armee : Dokumentation Militärgeschichte zum Anfassen Nr. 13. Berne 2002

Élise Sorin

Avant le 1^{er} février 1871 : Je vis aux Verrières depuis ma naissance il y a 41 ans. Mon mari et moi-même travaillons comme horlogers. Nous montons ce que l'on appelle les barillets qui accueillent les ressorts de montres. Ces barillets font fonctionner les montres. Ils font en quelque sorte office de batterie. Même nos deux enfants doivent mettre la main à la pâte, surtout au ménage, lorsque nous avons beaucoup de travail. Nous avons une petite ferme qui nous permet de nous nourrir. Notre jument que nous utilisons pour les transports fait notre fierté. Elle mettra bientôt bas.

Il est difficile de trouver des noms de femmes dans les archives. Le nom de famille de Madame Sorin figure dans une lettre assez sévère que lui a été adressée par le commissaire Louis-Constant Lambelet aux Verrières. Il la soupçonnait d'avoir enterré un poulain à la va-vite suite à une fausse couche, ce qui était interdit en raison de l'épizootie que faisait rage. Cette femme simple des Verrières n'a pas mis par écrit ce qu'elle a ressenti lorsqu'elle a aidé les soldats de l'armée de Bourbaki. Les mémoires de Magdeleine de Perregaux (née de Montmollin, 1838–1919) sont ici d'une aide précieuse. En 1871, elle s'occupait du ravitaillement et des soins des soldats internés à Neuchâtel. Autour de 1900, elle a écrit ses souvenirs à ce sujet pour sa famille. La situation de Magdeleine Perregaux qui travaillait dans une école transformée en hôpital et qui avait une position de lady n'était bien sûr pas la même que celle d'Élise Sorin. Mais les pensées et les discours sont susceptibles d'être similaires.

Le 1^{er} février 1871 : En tant que femme, il n'est pas facile pour moi de côtoyer un homme blessé, de le toucher. Mais aucun d'eux ne s'est approché de trop près. Cela « montre à quel point ils sont déprimés et affaiblis par les privations ». Parfois, certains blessés se méfient même de l'aide que nous leur apportons. L'un d'entre eux me demande : Vous êtes sûre de ne pas avoir de cornes ? En tant que Catholique, il lui est difficile d'imaginer qu'une réformée lui vienne en aide de façon désintéressée. Un autre soldat veut m'offrir quelque chose : Il arrache quelques boutons de son uniforme!

Après le 1^{er} février 1871 : Les soldats de l'armée de Bourbaki ont été transportés en Suisse. Notre village est en pleine crise : plusieurs personnes sont en train de mourir de la variole et du choléra. Les virus ont été ramenés par les soldats. L'épizootie fait rage. Les chevaux toussent. Notre jument a fait une fausse cou-

che. Que fait le gouvernement dans tout cela ? Il nous envoie un lieutenant-colonel qui se comporte comme un véritable dictateur envers le conseil communal en lui donnant des ordres. Je viens de recevoir une lettre assez sévère : j'ai 24 heures pour signaler l'endroit où j'ai enterré le poulain. N'avez-vous donc pas d'autres soucis plus importants, Monsieur le lieutenant-colonel Lambelet ?

Dans les copies des lettres du lieutenant-colonel Louis-Constant Lambelet, il est question de « nombreux cas de choléra et de dysenterie » (Lettre du 20. 02. 1871) aux Verrières. Même quelques semaines plus tard, des soldats souffrant de la variole continuaient à arriver librement. En outre, Lambelet évoque la « terreur (terme souligné) de l'épizootie » (Lettre du 19. 02. 1871). L'épizootie a frappé dans six étables. C'est ce que le Prof. Püry de Berne avait constaté sans l'ombre d'un doute. D'autre part, les fausses couches laissaient supposer qu'il y avait d'autres animaux malades. C'est dans ce contexte qu'un ordre sans appel est parvenu par courrier à Madame Sorin : « Madame Sorin de Les Verrières. Je vous donne 24 heures pour indiquer au chef de la police le lieu où vous avez caché le poulain né d'une fausse couche, qui a été vu non loin de chez vous sur un tas de compost. Si passé ce délai vous n'avez pas fait le nécessaire pour que l'on trouve le cadavre, j'ordonnerai une enquête judiciaire pour constater une violation des dispositions dans le cadre du règlement sur la salubrité de l'élevage commise par vous ou votre mari et vous devrez en assumer les conséquences. Le commissaire du gouvernement : Lambelet » (Lettre du 20. 02. 1871)

La brutalité avec laquelle Lambelet procède aux Verrières est peut-être pour lui une manière de compenser son « échec » durant l'internement. Il devait diriger l'internement à Auberson, mais il y arriva trop tard en raison des routes bloquées par la neige. C'est pourquoi il reçut un blâme par le Général Herzog qui l'affligea.

Bibliographie :

Archives de l'Etat de Neuchâtel, LRJ 45: Souvenirs de Magdeleine de Perregaux, née de Montmollin (1838-1919) Publié dans Musée neuchâtelois, Neuchâtel 1971. 101–108

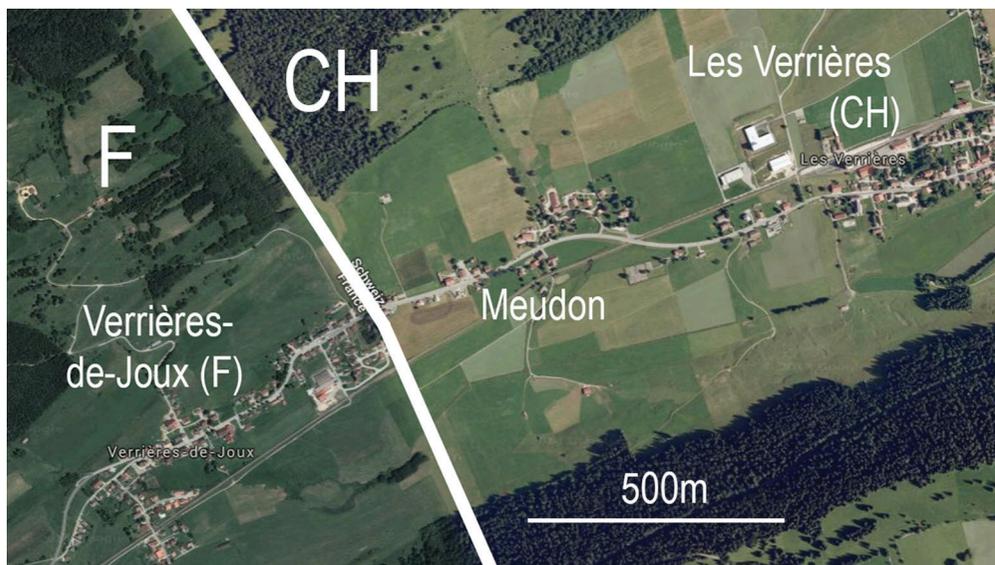
Schmid Christof : Aufstieg und Niedergang der Uhrenindustrie in Welschenrohr. Zeitzeugen aus dem 20. Jahrhundert berichten. Dans : Jahrbuch für solothurnische Geschichte. Vol. 73. Soleure 2000. 121–177

Archives de l'Etat de Neuchâtel, 1AGRI-23 Copies de lettres du lieutenant-colonel Louis-Constant Lambelet, commissaire du gouvernement : admission des Bourbakis aux Verrières.

5.3 Dossiers d'exercices : sources et documents

5.3.1 Menace à la frontière

A Le tracé de la frontière près des Verrières



(Donnée de Google Map, 2015)

B Mémoires du colonel Alois Rilliet

Le Colonel Alois Rilliet fut le premier à la frontière le 31 janvier, au lieu-dit les Verrières : des masses de soldats français se pressaient contre la frontière ouverte mais il ne parvint pas à obtenir de plus amples informations de la part d'un officier présent :

« Cet officier m'expliqua n'avoir aucune permission pour m'éclairer sur ce que le général Clinchant envisageait avec la colonne à laquelle il était attribué. Il prétendait ne pas savoir si ce détachement devait se retirer ou passer en Suisse. Je fis comprendre à cet officier que je ne pouvais tolérer qu'une telle quantité de troupes soit acculées sur mes avant-postes sans connaître les intentions du commandant, que j'avais en outre donné des ordres stricts selon lesquels tous types de troupes qui essaieraient de passer seraient refoulées en territoire français ; toutes les dispositions allant dans ce sens étaient prises. Cet officier

[...] me dit « Mais mon colonel, pourriez-vous empêcher le passage de tous ces soldats, s'ils essayaient de forcer votre frontière ; leur tireriez-vous dessus ? » Je lui répondis : « Ceci est mon affaire, vous verrez bien ». En me tournant sur ma droite, j'indiquai les lignes de défense qui fermaient la vallée puis plus en arrière l'artillerie en position. Là-dessus nous nous saluâmes »

Après une autre discussion dans la nuit du 31 janvier au 1er février, 22h :

« J'admets que ces mots me déplurent. J'y vis une arrière-pensée : s'approprier un maximum de notre terre pour sauver au moins leur artillerie et leur cavalerie. C'est pourquoi je répondis à ces messieurs qu'ils ne pourraient aller en territoire suisse que dans les parties indiquées sur la carte. Mais sans désarmement, rien ne serait possible. C'est pourquoi je leur demandai, dans leur intérêt comme dans le mien, de régler cette affaire de façon avantageuse, dans les quelques heures qui nous restaient, afin de pouvoir passer en Suisse dans le meilleur ordre qui soit. »

(Mémoires d'Alois Rilliet, cité dans Meyer 1915. 28, 29s., traduction)

C Mémoires du premier-lieutenant Hermann Manuel

Au sein du petit village de Saint Sulpice dans lequel aucun militaire n'était stationné, les habitants s'enfuirent dans la nuit du 31 janvier au 1er février à l'approche soudaine de soldats français. Le lieutenant Hermann Manuel :

« Nous arrivâmes à St Sulpice vers deux heures du matin ; le ciel était sans nuages et la lune éclairait le paysage enneigé et nous permettait de nous orienter avantageusement. Nous entendions au loin le retentissement des canons qui venait du fort de Joux. Au milieu du village nous ne vîmes ni n'entendîmes personne mais un sous-officier missionné dans une maison apporta la nouvelle que les pièces et les couloirs étaient remplis de français. Nous constatâmes la même chose dans les autres maisons.

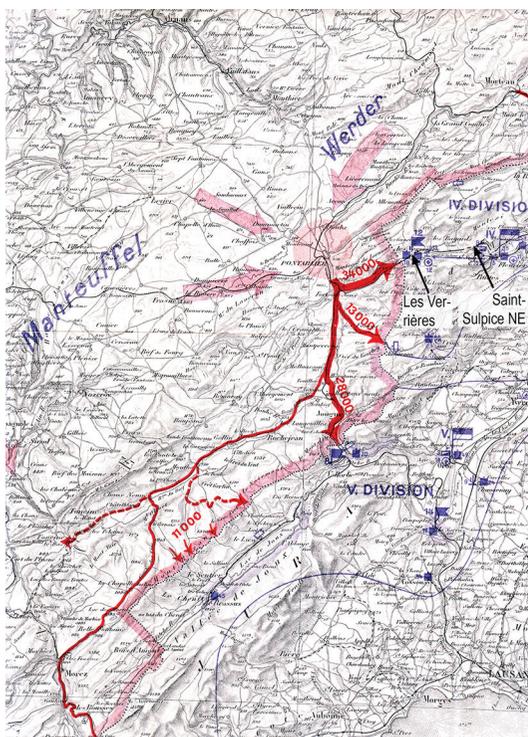
Les habitants avaient fui et abandonné leurs maisons aux intrus étrangers. Je ne pouvais évaluer dans quelle mesure la fuite avait été justifiée, peut-être la cause principale était de fausses rumeurs concernant la supériorité de ces derniers. Cet abandon des maisons, la population le paya lourdement, car malgré tous les nettoyages et aérations les germes de maladies, ainsi que la vérole et le typhus ne disparurent pas de tout l'été. »

(Mémoires d'Alois Rilliet, cité dans Meyer 1915. 64s. traduction)

D Carte de l'internement le 1^{er} février 1871

Les Verrières et Saint Sulpice sont spécialement mentionnés sur la carte.

(Jacky Edouard : L'occupation des frontières suisses en 1870–1871 et l'entrée en Suisse de l'armée française de l'Est. Neuchâtel [1914])



E Représentation historique

« Fin janvier, la situation de la Suisse devint critique. Alors que de l'autre côté de la frontière environ 200.000 hommes étaient impliqués dans des conflits, la Suisse ne disposait que de 19.500 hommes. En toute hâte, les troupes durent rejoindre la frontière et en fonction de la menace se déplacer vers l'ouest. » (A Val-de-Travers au 31 janvier seul 2.000 soldats étaient déployés).

(Jenzler 1986, 30, traduction)

Exercices

Exercice 1 : Exploiter les sources

- Tu disposes de 5 sources. Trouve en deux du même type.
- Ordonne les sources présentes selon leur date d'élaboration.
- De quelle manière les sources ont-elles été transmises ? Pour répondre, réfère-toi à la bibliographie ci-dessous.
- Établis une liste chronologique des événements du 31 janvier 1871, tels qu'ils sont décrits dans les sources.
- Une de ces sources ne donne pas d'explication sur le déroulement des événements d'alors, laquelle ? Quelle est sa fonction ?

Exercice 2 : Evaluer les sources

- Quelle conclusion peux-tu tirer des trois sources textuelles ? Formule une explication.
- Note les informations que tu peux tirer des cartes.
- De quel sujet n'est-il pas question dans l'application „My Panorama Bourbaki“ avec laquelle tu as travaillé au Panorama Bourbaki ?

Exercice 3 : Organiser ses connaissances

- Quelles autres personnes devrait-on encore interroger sur les événements décrits ici ? Quelles personnes souhaiterais-tu rechercher et interroger si ces événements avaient lieu en ce moment ?
- Le travail sur le panorama Bourbaki t'a certainement laissé une image particulière de l'internement. Sur quels points cette image a-t-elle été transformée par le travail sur ces sources. Formule une courte explication !

Bibliographie :

Meyer 1915: Meyer Wilhelm J. (Hsg.) : Auf der Grenzwache 1870/71: Erlebnisse und Aufzeichnungen von Schweizernsoldaten. Heft 1. Berne 1915 2 H

Jacky Edouard : L'occupation des frontières suisses en 1870–1871 et l'entrée en Suisse de l'armée française de l'Est. Neuchâtel [1914].

Jezler Peter R., Jezler Elke, Bosshard Peter : Asyl für 87'000: der Übertritt der Bourbaki-Armee in die Schweiz 1871: Aura Ausstellung, 28. Februar bis 19. April 1986, Dietlikon/Zürich. Zürich, Stuttgart 1986

Solutions et indications pour le dossier d'exercices

Exercice 1 : Exploiter les sources

- a) Les sources B et C sont des mémoires et des sources textuelles. Les sources A et D sont des cartes.
- b) Les sources B et C sont des souvenirs et sont datées entre 1871 et 1915 (aux alentours de 1900). La carte D a été publiée en 1914 – la source secondaire a été publiée en 1986 – la carte A pour finir, en 2015.
- c) La carte A a été conçue spécialement pour cette publication (à déduire de la bibliographie). B et C ont été publiées dans un recueil édité par Wilhelm Meyer. La carte D provient d'un ouvrage de 1914 et le texte E d'une œuvre de 1986.
- d) Liste :

Date	Evènement	Source
31 janvier	Faibles troupes fédérales aux régions frontalières avec la France et unités spéciales à Val-de-Travers	E
31 janvier	A la frontière. Les Verrières : le colonel Rilliet ne reçoit pas de réponse précise concernant la question du regroupement de soldats à la frontière. Il menace de s'opposer si la frontière devait être violée.	B
Nuit du 31 janvier au 1 février aux environs de 22h	Rilliet suppose que l'armée française pourrait occuper une partie du territoire suisse afin de sauver sa propre armée.	B
Nuit du 31 janvier au 1er février peu avant 2h du matin	Saint Sulpice : l'arrivée des soldats français pousse les habitants à la fuite.	C
1 février	Internement	D

- e) La source A n'apporte pas de contribution à la chronologie. Elle sert d'illustration permettant d'établir le lien géographique entre les événements aux Verrières.

Exercice 2 : Evaluer les sources

- a) L'entrée des soldats français en Suisse commença avant le 1er février. Dans l'environnement de la grande armée, certains ont pénétré en Suisse de leur propre chef, sans en avoir reçu l'ordre, comme les soldats à Saint-Sulpice (NE). (Dès le 31 janvier environ, 1.000 soldats malades avaient été transportés en train à Neuchâtel)
- b) Les cartes montrent :
- A :
- La frontière franco-suisse traversait la vallée de part en part et était largement ouverte.
 - La frontière passait en plein milieu de villages habités.
 - La distance entre la frontière et les Verrières était très courte ; une invasion française aurait été aisée.
- D :
- L'armée de Bourbaki passa la frontière à différents endroits.
 - Les détachements étaient conséquents. Au passage le plus connu des Verrières, il n'en passa même pas la moitié.
 - Les détachements furent déplacés vers des passages de moins en moins praticables.
- c) Dans l'application « My Bourbaki Panorama », il n'a pas été question du fait que l'armée française ait été également perçue comme une menace et que des soldats français s'étaient infiltrés à travers les frontières avant l'internement officiel.

Exercice 3 : Organiser ses connaissances

- a) Réponses individuelles ; il manque dans les sources les voix de personnes simples, comme les soldats français infiltrés, les soldats français à la frontière ou les habitants de Saint-Sulpice ayant fui dans la panique.
- b) Réponses individuelles pouvant éventuellement développer et s'appuyer sur la question 2c.

5.3.2 Soins aux soldats blessés de l'armée Bourbaki

A Peinture « Les Bourbakis » / « L'hospitalité suisse en 1871 » d'Albert Anker, 1871



Albert Anker (1831–1910) vivait à Ins dans le Seeland bernois et était déjà de son vivant un peintre célèbre de la vie populaire suisse. Ici sa peinture « Die Bourbakis » 95 * 151cm, Musée d'art et d'histoires, Neuchâtel (http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Anker_Bourbakis_1871.jpg [11. 7. 2015])

B Ambulance rustique, Anêt/Ins (Tableau du Musée de Neuchâtel) d'après A. Anker. Dessin de August Bachelin 1871



Auguste Bachelin (1830–1890) était un peintre neuchâtelois, dessinateur, chercheur dans le domaine des traditions populaires, homme politique et ami d'Albert Anker. Le dessin provient de son album « L'armée de l'Est en Suisse ». (traduction) Lausanne [1872]. 26

C Dames lavant les pieds des blessés, Neuchâtel



(Bachelin [1872]. 24)

D Informations contextuelles sur la peinture

« Nous apportons aujourd'hui tout d'abord l'excellente peinture d'Albert Ankers au Musée de Neuchâtel (‹ l'hospitalité suisse en 1871 ›) que nous avons déjà porté à la vue de nos lecteurs. Nous y voyons une famille de paysans bernois, qui donnent à manger à des soldats français dans l'étable. Dans les jours suivants l'entrée de l'armée en Suisse par le village d'Anêt, un détachement d'internés est arrivé et quelques uns, qui ne pouvaient plus poursuivre, sont restés. Ils ont établi leurs quartiers du mieux que possible dans cette étable, et le paysan et sa famille viennent ici leur rendre visite. Ces personnes au bon cœur leur apportent un café chaud. Les patients les plus nécessiteux sont dans le coin à droite. Pareil accueil dans un logement si impromptu n'avait rien d'inhabituel à l'époque et dans ces occasions les habitants des villages faisaient toujours preuve d'une touchante générosité. Dans l'œuvre d'Ankers cela est représenté de façon

très explicite. L'œuvre donne en outre l'impression que non seulement les humains, mais également les moutons et les poules prennent part à cette nouvelle arrivée. Le grand-père, qui est déjà âgé de 82 ans, est une personne intéressante. Le peintre nous écrit que le vieil homme, qu'il avait déjà utilisé comme modèle, était né en 1789. Il se souvenait bien que les français étaient déjà restés cinq mois dans la région du lac de Bienne en 1798 et qu'ils s'y étaient, déjà à l'époque, trouvés plutôt à leur aise. Lorsqu'il vit 73 ans plus tard les pauvres soldats gelés il dit : « Les temps changent et le bon Dieu est le Maître ». Il considérait que les malheurs qui frappaient maintenant les français étaient une punition qui leur était infligée pour réparer le tort qu'ils avaient fait subir à notre pays il y a cent ans. »

(C. E. 1904. 177, traduction)

E Extrait d'une lettre d'Albert Anker à son ami et collègue le peintre Rudolf Durheim

« J'ai commencé une peinture sur l'arrivée des Bourbakis ; il s'agit de soldats malades dans une étable et de paysans qui leur apportent à manger. Cela est arrivé si souvent ; plusieurs avaient les pieds congelés et ne pouvaient plus suivre la colonne. »

(www.memreg.ch/dossier.cfm?show=image&id=11583&dossier=true&action=showDetail [29. 4. 2015, traduction])

F Expérience lors des soins

La riche et noble neuchâteloise Madeleine de Perregaux, âgée alors de 33 ans, soignait des soldats blessés de l'armée de Bourbaki en février 1871. Ils étaient logés au Gymnase de Neuchâtel. Elle écrivit ses mémoires en 1900 :

« Au bout de quelques jours, j'allai seule de salle en salle faire mes pansements, aidée par Mademoiselle Augusta d'Erlach. Elle était encore très jeune et d'une beauté remarquable ; je voulus refuser son concours, craignant qu'au milieu de ces soldats elle n'entendit des propos désagréables, mais elle me supplia d'essayer et le fait que jamais ces pauvres gens n'eurent l'air de voir qu'elle était belle, montre à quel point ils étaient déprimés et épuisés par les privations. Il m'arriva plusieurs fois, en voyant ces pauvres soldats, pâles, tristes et aux traits tirés et ridés, de leur parler avec intérêt de leur famille, demandant s'ils avaient dû laisser des enfants et de recevoir la réponse qu'ils avaient seulement vingt

ans et étaient des recrues : Cela fendait le cœur : peu à peu nous régularisâmes ces pansements, rassemblant à une certaine heure tous ceux qui souffraient de pieds gelés et les faisant assoir à tour de rôle devant nous qui étions agenouillées pour les panser plus facilement. Nous étions tellement occupées à notre besogne que nous n'avions pas le temps de regarder à quelle figure appartenait le pied qu'on nous tendait. Parfois, quand nous avions à laver un pied par trop foncé, nous levions les yeux et voyions une tête brune de Turco ou de Zouave ».

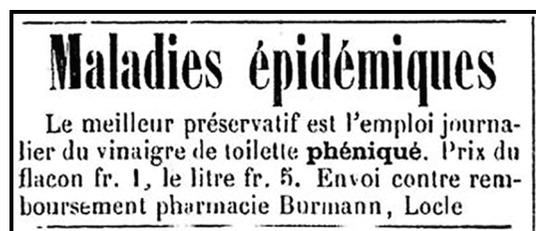
(AEN, LRJ 45. 103)

G Techniques utilisées contre la contagion

Annnonce de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » 4 mars 1871.

A Saint Gall, les soignants buvaient un verre de vin rouge avant et après les soins apportés aux soldats malades du Typhus et du choléra et fumaient pendant les soins afin de ne pas être contaminés.

(Guldin 1895. 32, traduction)



Bibliographie :

AEN : Archives de l'État de Neuchâtel, LRJ 45: Souvenirs de Magdeleine de Perregaux, née de Montmollin (1838–1919), S. 59, traduction

Anker Albert : Die Bourbakis : http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Anker_Bourbakis_1871.jpg [28. 4. 2015]

Bachelin Auguste : L'armée de l'Est en Suisse. Lausanne [1872]

C. E. : Nachtrag zu «Die Bourbaki-Armee in der Schweiz». Dans : Wagner Rudolf und C. E. Die Bourbaki-Armee in der Schweiz (1871). Dans : Die Schweiz. Schweizerische illustrierte Zeitschrift 8. Zürich 1904. 57–65, 177–182, 202f., 222–224, 261–263

Guldin H. (Hsg.) : Die internierten Franzosen in St. Gallen-Tablat. Gedenkblätter an das Kriegsjahr 1870/71 und die Bourbaki-Armee in der Schweiz. [St. Fiden] [1895]

www.memreg.ch/dossier.cfm?show=image&id=11583&dossier=true&action=showDetail [12.7. 2015]

Exercices

Exercice 1 : Exploiter les sources

- Tu as trois sources d'images et quatre sources textuelles devant toi. Regroupe-les en deux groupes de trois sources en fonction de leur contenu.
- Deux sources sont presque identiques, lesquelles ? Qu'est-ce qui les différencie ?
- La source D est complétée par des informations contextuelles. Quelles informations contextuelles peuvent être tirées de la source en dehors de la peinture en question ? Nomme-en trois.
- Une des sources est complétée par une note indicative étrange ; à partir de la bibliographie retrouve de quoi il s'agit.

Exercice 2 : Evaluer les sources

- Pendant quelle phase de l'internement Albert Anker a-t-il rencontré les soldats français ? Tiens compte de la source E pour ta réponse.
- Compare les deux images dans les sources A et C : quels sont les points communs sur le contenu ...
- ... et quelles sont les différences de contenu ?
- De quoi n'a-t-il pas été question dans l'application « My Bourbaki Panorama » avec laquelle tu as travaillé au Panorama Bourbaki ?

Exercice 3 : Organiser ses connaissances

- Laquelle des deux images des sources A et C te plaît le plus (indépendamment du style et de la réalisation) ? Pourquoi ?
- Reprend maintenant les sources de la partie G : quels éléments complémentaires apportent-elles à la thématique « Aide aux soldats de l'armée de Bourbaki » ?
- Le travail au Panorama Bourbaki t'as laissé une certaine image de l'internement. Sur quels points cette image a-t-elle été transformée par le travail sur ces sources. Formule une courte explication !

Solutions et indications pour le dossier d'exercices

Exercice 1 : Exploiter les sources

- a) Les sources A, B, D et E concernent la peinture d'Albert Anker, les sources C et F le dessin d'August Bachelin.
- b) Les sources A et B montrent la même image sous la forme de la peinture d'Albert Anker et de la copie dessinée d'August Bachelin.
- c) La source D donne trois informations contextuelles :
 - Contexte de l'internement : il s'agit de soldats qui ne peuvent pas continuer à marcher et durent chercher un lieu pour y établir leurs quartiers.
 - Les plus blessés les plus mal en point ne sont pas au centre mais sont représentés de façon très indistincte sur la peinture (source A) ; la source B les montre plus distinctement
 - L'homme qui sert de modèle à Anker pour le grand-père avait déjà vécu l'invasion victorieuse de la Confédération par les troupes françaises en 1798 et considère la défaite de l'Armée de Bourbaki comme une punition de Dieu.
- d) La source porte une signature comme indication de provenance. Il ne s'agit pas d'une source publiée mais d'un document seulement disponible aux archives de Neuchâtel (AEN). Elle a cependant déjà été publiée dans le journal « Musée Neuchâtelois ». Neuchâtel 1971. 103. Sur le document des Archives il ne s'agit plus d'un manuscrit original mais d'une transcription à la machine à écrire.

Exercice 2 : Evaluer les sources

- a) D'après le lieu (Ins) et la description d'Anker, il est question de l'internement de soldats en marche vers l'intérieur du pays.
- b) Sur les deux images, l'aide apportée par les femmes aux internés et aux sol-

datés blessés de l'armée de Bourbaki est représentée. Ce thème est central dans les deux images...

- c) ... cependant d'autres personnes et l'intégralité de l'espace sont représentés ; mais Anker non plus ne place pas les soldats les plus épuisés au premier plan mais un soldat qui tient encore debout.
Une autre différence est présente chez les soignantes : dans le dessin de Bachelin il s'agit de femmes habillées de façon élégante avec des coiffures sophistiquées, chez Anker la famille de paysans est vêtue simplement. Tous n'aident pas, les enfants et le vieil homme regardent. On offre du café sans soigner les plaies. L'image semble plus statique que le dessin de Bachelin.
- d) Réponse individuelle, en fonction des personnes traitées dans l'application « My Panorama Bourbaki » ; il devrait être nouveau pour les élèves que les femmes distinguées aient également offert de l'aide.

Exercice 3 : Organiser ses connaissances

- a) Réponse individuelle ; le style et la réalisation ne peuvent pas être comparés car il s'agit pour la peinture d'Anker de l'élaboration minutieuse d'une pièce unique, alors que Bachelin esquisse rapidement et publie une reproduction.
- b) Les sources de la partie G montrent que les soignants ne se sont pas seulement impliqués mais qu'ils ont pris le risque d'être contaminés par des maladies inconnues. Ils utilisèrent des moyens de défense connus et plutôt agréables comme le tabac et l'alcool, mais avec le temps de nouvelles protections furent mis à disposition. La destinée de Louis-Aimé Humbert (éventuellement traité par l'un ou l'autre des élèves) montre que les soignants pouvaient tout à fait mourir.
- c) Réponse individuelle.

5.3.3 Les enseignements de l'internement

A Leçon 1

Le journaliste et dessinateur August Meylan (1840–1897) était soldat au service de Napoléon et gagna ensuite sa vie avec des reportages de voyages qu'il illustrait lui-même. Sur l'internement de l'armée de Bourbaki, il sortit un petit volume en 1871 avec des caricatures. L'une d'entre elles, ici à droite, sur laquelle un interné français interpelle un homme politique Suisse. (Meylan 1871)



B Leçon 2

Le Capitaine Paul Troxler publia en 1896 et une deuxième fois en 1899 un premier récit populaire de l'internement de l'armée de Bourbaki vingt ans plus tôt. Il en tira la leçon suivante : « Ce qu'un peuple investit pour la bonne formation de son armée, il l'épargne tôt ou tard en larmes et en sang. Ni le patriotisme brulant, ni le courage héroïque ne peuvent remplacer les qualités acquises par les soldats en temps de paix !

Si notre armée – toutes les armes et tous les grades – est ainsi parfaitement formée, avec l'esprit patriotique qui, au moins dans les jours menaçants, nous anime tous, avec notre excellent armement et si des dirigeants capables rivalisent – de façon désintéressée – dans l'accomplissement consciencieux de la tâche, de l'épreuve, qui espérons le, nous restera longtemps épargnée, alors nous pourrions lutter en toute confiance :

« La Patrie n'attend pas en vain que chaque homme remplisse son devoir. »
Alors la petite Suisse sera grande et aura l'attention de tous.
Si Dieu le veut ! »

(Troxler 1896. 32, traduction)

C Leçon 3

Le colonel Aloys Rillet se tenait exactement à la frontière en 1871 lorsque l'armée de Bourbaki se fit interner. Dans l'année de sa mort en 1905 il écrivit ses mémoires à ce sujet et tira cette conclusion :

« A présent que ce passage de l'armée de l'Est ainsi que son rapatriement en France appartient à l'histoire, nous devons avouer, nous autres Suisses, que nous avons eu énormément de chance que cela ait eu lieu dans une saison aussi rigoureuse, car les amas de neige accumulés sur le Jura équivalaient certainement à 25'000 hommes – et ceux-ci auraient à peine suffi pour désarmer convenablement l'armée, si celle-ci nous avait envahi dans la belle saison. En tout cas, nous n'aurions pas été en mesure, avec les quelques bataillons dont disposait le général en chef, de repousser l'armée de Clinchant, si elle avait tenté de forcer le passage ! »

(Rilliet, 28. 10. 1907)

D Leçon 4

Le Lieutenant de cavalerie Othmar Blumer, également présent lors de l'internement, tire la conséquence suivante :

« Je veux encore mentionner, puisque cela est très riche en enseignements, à quel point l'état de l'alimentation et de l'entretien de l'armée internée étaient divers. Parmi les troupes de ligne [armée régulière] nous vîmes relativement peu d'hommes négligés et à moitiés affamés, et il n'était pas rare de voir des soldats qui emportaient dans leurs sacs à dos des piles de pains et de vivres, alors que les soldats de la garde mobile [les troupes mobilisées seulement pour la guerre]

étaient entièrement dépouillées, bien que leurs portemonnaies restaient pleins [...] Que cet exemple soit porté à la connaissance de chacun de nos soldats : [...] Je vais plus loin et m'autorise ce rappel à l'ordre, celui d'épargner la ration de survie jusqu'au moment le plus critique et de ne pas s'en servir à la première occasion quand le pot-au-feu n'est pas encore prêt. »

(Meyer 1915. 74, traduction)

E Leçon 5

Le pasteur Walter Leuenberger von Aarwangen trouva dans les documents de la paroisse la description de son prédécesseur Daniel Friedrich Jaggi sur l'internement des soldats de l'armée de Bourbaki à Aarwangen.

« Que ces témoignages de l'époque de Bourbaki nous rappellent les paroles de Jésus : < ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous les avez fait. > (Math. 25, 31–46) car encore aujourd'hui beaucoup de malades, vieux, séniles, pauvres, réfugiés, attendent notre aide ! Ainsi, < permet-nous de faire le bien et de ne pas connaître la fatigue ! > (Gal. 6,9) »

(Leuenberger 1955/56. 82, traduction)

F Leçon 6 : « Leurre dans l'armée » – Haute trahison des conseillers 1870 – et 2013 ?

L'historien Tobias Salander publie sous ce titre en 2013 dans la revue « Zeit-Fragen » une discussion sur un livre traitant de l'internement de l'armée de Bourbaki. Il compare la situation d'alors avec celle d'aujourd'hui :

« Bien qu'ils se soit passé maintenant plus de 140 ans depuis que la Suisse a pu se sauver, plus par chance que grâce à la raison, de cette menace mortelle d'une occupation par des français en fuite et des allemands à leur poursuite, au total un quart de million d'hommes en armes, le lecteur se fait à plusieurs reprises la réflexion : n'est-ce pas la même situation aujourd'hui ? Ne nous dirigeons-nous pas, fleurs-bleues, vers une possible catastrophe ? Ne sommes-nous pas encore à deux doigts de voir l'existence de notre pays mise en jeu de façon irréflectie par des hommes politiques de l'exécutif serviles et désireux de se mettre en avant. Les lanceurs d'alertes ne sont-ils pas aujourd'hui encore vilipendés et les alarmistes ignorés ? Ne doit-on pas parler aujourd'hui aussi de haute trahison quand l'armée se voit attribuer si peu de moyens et d'hommes, qu'elle n'est pas en mesure d'assurer, même de très loin, sa mission ? Observer l'histoire signifie

toujours tenir un miroir devant sa propre époque [...].

D'un point de vue militaire les portes de la Suisse étaient grande ouvertes comme l'avait redouté le général Herzog : car du fait de l'échec de la politique, Herzog ne disposait que de 19.500 hommes pour faire face aux 250.000 soldats étrangers, français et allemands qui les poursuivaient. Nous savons aujourd'hui que cela s'est bien terminé. A l'époque le général Herzog, ses officiers et soldats devaient à chaque nouvelle unité française faire face à la situation où, soit les français en position de supériorité se frayeraient un chemin par la force, soit ils accepteraient de se laisser désarmer. Dans le premier cas, il aurait fallu compter sur le fait que les allemands se seraient engouffrés dans la brèche et que le parlement à Berne avec l'inactif Welti (Conseiller fédéral) aurait été chamboulé en moins de temps qu'il ne lui aurait fallu pour réagir. L'indépendance du pays était alors un grand point d'interrogation et c'est un pur hasard que les armes soient restées silencieuses. Les français n'auraient jamais pu s'imaginer que les braves suisses se soient aussi mal préparés et ainsi certains regrettèrent amèrement de s'être laissé désarmer, lorsqu'il fut évident qu'une invasion aurait été possible sans problème. »

(Salander 2013, traduction)

G Peut-on apprendre de l'Histoire ?

Sur cette question l'ancien président allemand Roman Herzog (*1934) livre les réflexions suivantes devant le congrès des historiens en 1996:

« Tout d'abord, j'ai appris quelque chose de ma confrontation avec l'histoire [...] : Celui qui a une idée, même approximative, des quelques milliers d'années de l'histoire de l'Humanité est, plus que les autres, à l'abri de la nervosité par laquelle certains contemporains se laissent happer régulièrement et si facilement. La connaissance historique est toujours la source de cette sérénité, qui devrait être la condition préalable à toute analyse politique réellement rationnelle et à toute action politique rationnelle.

D'autre part : apprendre de l'Histoire signifie également avoir la détermination ou du moins la volonté de vouloir faire mieux dans le présent et le futur, établir ses devoirs non pas en fonction des effets à courts terme ou des affects du moment [...].

Enfin, en essayant d'apprendre de l'histoire je veux apprendre à mieux comprendre les liens et les évolutions historiques non pas pour en conclure qu'il

se répèteront nécessairement à l'avenir mais pour garder constamment en tête la possibilité de leur répétition. Voici, ici aussi, un exemple : je me sens tout à mon aise dans notre époque avec son aisance et sa démocratie ainsi qu'un Etat de droit relativement assuré. Si un regard sur le monde et, justement, sur l'histoire me dit que cette situation existe depuis seulement deux cent ans et surtout qu'elle ne concerne qu'une partie minime du globe, alors je dois conclure qu'il ne s'agit pas, d'un point de vue global, de la norme, mais d'une exception et qu'il faut en être reconnaissant et faire des efforts pour que cette situation perdure encore plus longtemps. »

(Herzog 1996, traduction)

Bibliographie :

Herzog Roman : Rede von Bundespräsident Roman Herzog vor dem 41. Deutschen Historikertag in München, 17. 9. 1996: www.bundespraesident.de/SharedDocs/Reden/DE/Roman-Herzog/Reden/1996/09/19960917_Rede.html [26. 4. 2015]

Leuenberger Walter : Die Bourbakis in Aarwangen und Bannwil. Dans : Berner Zeitschrift für Geschichte und Heimatkunde. Nr. 189. Berne 1955/56. 77–82, hier 82

Meyer Wilhelm J. (Hsg.) : Auf der Grenzwache 1870/71: Erlebnisse und Aufzeichnungen von Schweizerosoldaten. He 2. Berne 1915. 74

Meylan Auguste : Souvenirs comiques de l'Armée de l'Est. o. O. 1871 Rilliet Alois : Souvenirs. Journal de Genève, 23.–29.10 1907

Salander Tobias : «Das Scheinwesen in der Armee»: Landesverrat in Raten 1870 – und 2013? Dans : «Zeit-Fragen», Nr. 12 / 18. 3. 2013

Troxler Paul : Bourbaki und die französische Ostarmee. Selbstverlag 1896

Exercices

Travaille d'abord sur les sources A à F. Si tu as encore du temps, concentre-toi ensuite sur la source G en lien avec l'exercice 3c.

Exercice 1 : Exploiter les sources

- Parmi les six leçons tirées dans les sources ci-dessus une n'est pas sérieuse. De laquelle s'agit-il et comment cela s'exprime-t-il ?
- Deux auteurs tirent leurs leçons (1–6) de l'internement de l'armée de Bourbaki en tant qu'évènement historique dans lequel ils n'étaient pas impliqués. Lesquels ?
- Classe les sources A à F en fonction de leur date de publication
- Regroupe les sources selon les fonctions de leurs auteurs. Quel groupe est le plus fortement représenté ?

Exercice 2 : Evaluer les sources

- Formule pour chacune des leçons 1 à 6 une demande ou un ordre tiré de leur contenu.
- Classe les sources en fonction de leur degré d'abstraction.
- Relie les leçons avec la fonction de leurs auteurs.

Exercice 3 : Organiser ses connaissances

- Parmi les leçons, lesquelles te semblent les trois les plus probables ? Et les trois les moins probables ?
- Quelle leçon tires-tu de l'internement de l'armée de Bourbaki ? Formule-la ou reprends-la de l'une des sources ci-dessus.
- Peut-on tirer des leçons de l'histoire ? Réfère-toi à la position de Roman Herzog dans le texte G !

Solutions et indications pour le dossier d'exercices

Exercice 1 : Exploiter les sources

- a) Exercice 1 : la leçon 1, selon laquelle la Suisse pouvait désormais compter sur l'aide de la France contre la Prusse. Tout d'abord la France vient de perdre contre la Prusse et d'autre part elle n'offre de l'aide à la Suisse qu'en un lieu au nom fantasque et de surcroît avec des soldats mal formés de la garde mobile.
- b) Ce sont les auteurs des sources E et F
- c) Les sources sont déjà classées par ordre de publication (ainsi les exercices sont à solutionner dans le même temps, malgré le surplus de texte) : A : 1871, B : 1896/99, C : 1905, publiée en 1907, D : 1915, E : 1955/56, F : 2013
- d) Trois sources proviennent d'officiers (B, C, D), une d'un caricaturiste, une d'un pasteur, une d'un historien.

Exercice 2 : Evaluer les sources

- a) Leçons :
 - 1 : L'aide mérite une contrepartie (formulée de façon humoristique).
 - 2 : Une bonne éducation, des armes et le sens du devoir accompli sauveront la Suisse
 - 3 : La Suisse doit mobiliser plus de troupes, en 1871 elle a seulement dû son salut à l'hiver rigoureux.
 - 4 : Les soldats devaient gérer eux-mêmes leur ravitaillement et ne pas tout consommer d'un coup.
 - 5 : Le commandement de Jésus concernant l'aide à son prochain est encore valable.
 - 6 : La politique ne doit pas échouer et doit construire une défense nationale forte.
- b) La leçon la plus concrète est la leçon 4, puis en groupe les leçons 3, 5 et 2, la

leçon 6 est une déduction assez extrapolée et la leçon 1 doit être considérée comme une plaisanterie.

- c) Les leçons 2 à 4 sont de nature militaire, leurs auteurs sont des officiers. La leçon 5 est de nature éthique, son auteur est un pasteur. La leçon 6 est un transfert historique d'une situation passée à une situation actuelle, comme certains historiens le font de temps à autre (mais ne le devraient pas ; Tobias Salander ne s'est pas manifesté par d'autres publications en dehors de cette revue orientée à droite. La revue avec le sous-titre « revue hebdomadaire pour une libre formation de l'opinion, de l'éthique et de la responsabilité pour le renforcement du respect du droit public international, des droits de l'Homme et du droit humanitaire international » a été éditée jusqu'à sa dissolution par « l'Association pour le soutien à la connaissance humaine psychologique », considérée comme conservatrice de droite). La leçon humoristique 1 provient d'un caricaturiste.

Exercice 3 : Organiser ses connaissances

- a) Prise de position individuelle ; la responsabilité personnelle du soldat quant à son ravitaillement (leçon 4) est aujourd'hui dépassée ; à l'époque il n'y avait pas encore de ravitaillement militaire. La nourriture était livrée par des personnes privées sur le champ de bataille, ce qui ne fonctionnait pas toujours.
- b) Prise de position individuelle
- c) Cet exercice est pensé pour les élèves particulièrement performants. Roman Herzog voit trois possibilités pour apprendre de l'Histoire, mais aucune ne permet de reprendre directement un enseignement tiré d'un événement particulier, comme le font les sources B à F : (1) Les expériences historiques peuvent rendre serein, (2) elles peuvent encourager à vouloir faire mieux, (3) elles peuvent encourager à considérer que la situation présente n'est pas une évidence et que rien n'est acquis.

5.3.4 Souvenirs de l'internement

A Tableau « Le départ de Fribourg des internés français », 1878



Le tableau a été peint en 1878 par le peintre neuchâtelois Auguste Bachelin (1839–1890) très vraisemblablement sur commande du lieutenant Eugène de Buman. Celui-ci était commandant des internés et de leurs troupes de surveillance à Fribourg. Il est représenté de façon imposante sur le cheval blanc au centre de l'image, accompagné de quatre officiers subalternes également connus nommément. La première rangée d'internés qui défilent à l'avant représentent les quatre catégories de troupes de l'armée française (dgad) : un soldat de ligne régulier, un tirailleur algérien (Turco), un zouave et un soldat de la Garde nationale mobile. Les casques à l'arrière appartiennent à des cuirassiers, c'est à dire à des soldats à cheval. (imprimé à Steinauer 2006)

B A propos de la peinture d'Auguste Bachelin

Philippe Godet célèbre le tableau d'August Bachelin dans son œuvre « Art et Patrie », mais émet également quelques réserves.

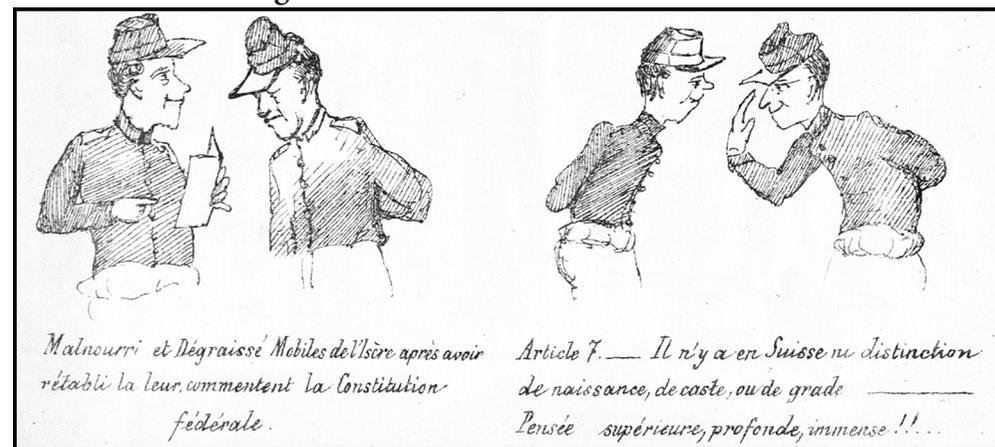
« Il y a quelque naïveté dans ces compositions à tendances. Puis, le dessin est souvent un peu trop facile. On y devine l'illustrateur qui a trop bien appris par

cœur des mouvements et des attitudes. Ses figures rappellent davantage le modèle d'atelier que le personnage réel et vivant. (...). On voudrait que l'artiste mit plus nettement en relief le caractère individuel du soldat.

Il semble avoir aimé l'uniforme autant que l'homme qui le revêt, et l'avoir aimé pour sa couleur et son effet décoratif. Il y avait dans son amour immodéré pour les uniformes brillants, tout comme dans son culte obstiné pour les robes rouges ou bleues (...) je ne sais quelle gourmandise de l'œil : il se grisait de couleurs éclatantes, et il oubliait dans cette griserie que la plus jolie jupe ou le plus beau pantalon ne suffit pas à émouvoir les limes. Trop souvent ses soldats nous sont apparus comme des modèles d'atelier portant un uniforme scrupuleusement (l'ordonnance, des mannequins costumés, plutôt que comme des êtres vivant d'une vie véritable). »

(Godet 1893. 179s.)

C Caricature : dialogue entre deux internés 1871



Le journaliste et dessinateur August Meylan (1840–1897) était soldat au service de Napoléon et gagna ensuite sa vie avec des reportages de voyages qu'il illustrait lui-même. Sur l'internement de l'armée de Bourbaki il sortit un petit volume en 1871 avec des caricatures. (Meylan 1871)

D Conclusion d'un travail de maturité

Les élèves de gymnases ou de maturité professionnelle écrivent un travail de maturité vers la fin de leur parcours scolaire. Manuel Aeschmann consacre son travail à l'internement de soldats de l'armée Bourbaki en Emmental. Il écrit pour conclure :

« Ce qui m'impressionna le plus lors de la composition de ce travail était l'état de détresse dans lequel les soldats de l'armée de Bourbaki passèrent en Suisse. Leur équipement était plus qu'insuffisant et ils furent jetés dans la guerre par le gouvernement français, sans que la plupart d'entre eux n'eût reçu aucune formation militaire appropriée. De même, l'approvisionnement des troupes en produits alimentaires de base était misérable. Cette détresse est représentée de façon très impressionnante au musée Bourbaki de Lucerne et je ne peux qu'en recommander la visite. Ce qui me fascina également est la façon dont la population suisse réagit à l'internement. A la vue des soldats, le scepticisme se transforma en pitié et le rejet en solidarité. L'engagement désintéressé avec lequel la population essaya de soulager la souffrance des soldats force le respect.

L'internement des armées de l'Est peut être considéré comme le premier grand acte d'un Etat fédéral suisse encore jeune à l'époque. Et j'ose même affirmer que la Suisse et en premier lieu sa population, réussit ce baptême du feu avec bravoure.

Pourtant le souvenir de l'internement de l'armée de l'Est semble s'atténuer lentement mais sûrement. Où alors, serions-nous aujourd'hui prêts à accueillir sans réserve 90.000 soldats affamés et à partager notre prospérité pour les aider ? »
(Aeschimann 2007. 77, traduction)

E Souvenir d'un soldat de l'armée de Bourbaki

Le soldat Pierre Denys (*1834) fut interné en 1871 et mourut en 1875 dans un hôpital parisien. Il confia à une suisseuse qui lui rendit visite des souvenirs de son séjour en Suisse.

La guerre de 1870–71 a fourni à l'Helvétie l'occasion de donner au monde étonné le spectacle de ce que peuvent la foi en Christ et l'obéissance à son plus admirable précepte, celui que toute sa vie il a prêché par son exemple : la Charité.

Une scène bien pénible pour tous ceux dans la poitrine desquels battent des cœurs français nous attendait; je veux parler de la remise de nos armes entre les mains de l'autorité fédérale. Nous savions que ces armes, nos fidèles compagnes pendant cette guerre désastreuse, n'allaient pas enrichir les trophées de l'ennemi et qu'elles nous seraient rendues à la fin de la campagne, et pourtant ce ne fut pas sans un douloureux serrement de cœur, sans une angoisse poignante, que nous nous en séparâmes. Jamais, je crois, je n'oublierai ce douloureux moment. Les visites recommencèrent, en même temps qu'un grand nombre de dames,

appartenant presque toutes à la meilleure société de la ville, se mirent en devoir de panser nos pauvres blessés. Il fallait les voir, ces nobles femmes, ces anges de la charité, s'agenouillant aux pieds de ces malheureux que la douleur étreignait, les déchausser elles-mêmes, laver leurs plaies rendues hideuses et malpropres par les fatigues de la marche et le manque de soins, les panser délicatement et les envelopper dans un linge tellement éblouissant de blancheur qu'il semblait honteux de se trouver là ! »

(Denys 1881. 102, 104)

Bibliographie :

Aeschimann Manuel : Die Bourbaki-Internierung 1871: Ein bewegendes Kapitel Schweizer Geschichte dargestellt am Beispiel einiger Emmentaler Gemeinden. Dans : Das Burgdorfer Jahrbuch, Jg. 74. Burgdorf 2007. 49–78

Denys Pierre : La réception des troupes françaises en Suisse. Episode de la guerre de 1870/71. Dans : Musée neuchâtelois 18 (1881) 101–107

Godet Philippe : Art et patrie. Neuchâtel 1893. 179f.

Meylan Auguste : Souvenirs comiques de l'Armée de l'Est. o. O. 1871

Steinauer Jean : Adieu les Bourbakis. Dans : Publication de la société d'histoire du Canton de Fribourg. Tome 68. Fribourg 2006. 73–88

Exercices

Exercice 1 : Exploiter les sources

- a) Tu as cinq sources devant toi. Du point de vue de la forme, elles peuvent être classées en deux groupes de trois et deux sources. Quels sont ces deux groupes ?
- b) Deux sources sont liées par leur contenu, lesquelles ?
- c) Classe les sources dans l'ordre de leur parution.
- d) Une source se distingue clairement des autres du point de vue de la date de parution, laquelle ?
- e) Les sources (sauf la B) sont liées à la thématique du souvenir. De quel point de vue proviennent ces quatre souvenirs ?

Exercice 2 : Evaluer les sources

- a) Observe la source A en relation avec la source B. Comment le tableau est-il composé ? Comment les deux groupes d'hommes au premier plan se comportent-ils l'un envers l'autre ?
- b) Formule sous forme d'un tableau avec des mots-clés pour les sources A, C, D et E : qui se souvient, de quoi se souvient-il principalement (le thème de son souvenir) et quelle émotion associe-t-il à ce souvenir ?
- c) A qui s'adressent les souvenirs dans les sources A, C, D, E ?
- d) De quoi n'était-il pas question dans l'application « My Bourbaki Panorama » avec laquelle tu as travaillé au Panorama Bourbaki ? Ou : de quels nouveaux aspects prends-tu connaissance ici ?

Exercice 3 : Organiser ses connaissances

- a) Qu'est ce qui rend les souvenirs crédibles ?
- b) Ces souvenirs sont-ils vrais ? Comment peut-on évaluer leur véracité ?
- c) Le travail au Bourbaki Panorama t'as laissé une certaine image de l'internet. Quels aspects particuliers de cette image ont été transformés par le travail avec ces sources ? Formule une courte explication !

Solutions et indications pour le dossier d'exercices

Exercice 1 : Exploiter les sources

- Il s'agit de trois sources textuelles et de deux sources d'images.
- La source B est en lien direct avec la source A. En revanche, elle n'a aucun rapport avec le thème du « souvenir ».
- C : La caricature de Maylan (1871) – E : Le souvenir de Denys – A : Le tableau de Bachelin (1878) – B : La critique du tableau de Bachelin (1893) – D : Le travail de maturité (2007)
- La source D a été rédigée plus de 100 ans plus tard.
- Les sources A, C et D sont liées à des souvenirs côté suisse, la source E côté français.

Exercice 2 : Evaluer les sources

- La composition du tableau se disloque car les deux groupes d'hommes n'interagissent pas. Les officiers forment un groupe fermé sur lui-même, ils ne semblent pas remarquer les internés qui marchent devant eux en les saluant. Comme le dit la source B, l'image tient sa vivacité essentiellement des divers uniformes colorés. La structure de la composition est tenue par les deux maisons allongées en arrière-plan et sur le côté gauche.

b)

Source	Qui ?	A quoi ?	Quel sentiment ?
A	Le peintre August Bachelin sur commande du personnage principal du tableau	Agissements lors de l'internement, camaraderie	Sentiments positifs au sujet de ses agissements
C	Le caricaturiste August Meylan	L'égalité entre les Hommes en Suisse, inscrite dans la Constitution fédérale (1848)	Sentiment positif : il fait l'éloge de l'égalité garantie par la Constitution suisse

D	L'élève de maturité Manuel Aeschimann	L'accueil généreux des internés par la population	Admiration en lien avec la question : en serions-nous encore capables aujourd'hui ?
E	L'ancien soldat de l'armée de Bourbaki Pierre Denys	La charité chrétienne de la population	Sentiment très positif, admiration

- Les souvenirs sont formulés pour
A : l'officier de Buman, sa famille, ses camarades – pour sa propre valorisation
C : les suisses en lien avec leur Constitution
D : les suisses d'aujourd'hui
E : les suisses de l'époque
- Réponses individuelles.

Exercice 3 : Organiser ses connaissances

- Réponses individuelles dépendant de ce que les élèves estiment être crédible. La crédibilité est générée par diverses stratégies :
A : La représentativité d'un tableau cher, exemplaire.
C : Les mots sont mis dans la bouche des soldats de l'armée de Bourbaki, ils ne s'adressent qu'indirectement aux suisses.
D : Prise de position personnelle de l'auteur
E : Accompagnement du jugement positif par des exemples concrets de soins apportés aux internés.
- Les souvenirs s'appuient sur un fond historique, c'est-à-dire le départ des internés (A) la Constitution fédérale de 1848 (il est question ici de l'article 4 (et non 7) : « tous les suisses sont égaux devant la loi. Il n'y a en Suisse ni sujets, ni privilège de lieu, de naissance, de personnes ou de familles. » (C), le nombre des internés (D) et les soins aux internés (E) Mais seule l'appréciation non vérifiable en fait un souvenir.
- Réponse individuelle, peut être reliée à 3b

5.4 Prendre des décisions

5.4.1 Aider ?

Tu es Louis-Aimé Humbert, étudiant de 18 ans de Neuchâtel. Tu entends parler le 1er février de l'internement de l'armée de Bourbaki aux Verrières et t'y rends le jour même en train pour te rendre utile et prendre part à cet événement. Une fois descendu du train, tu constates la misère dans et aux alentours du village. Tu proposes ton aide au premier hôpital de campagne. Mais un vieil homme te met en garde : les soldats sont porteurs de maladies dangereuses ! Tu risques de te faire contaminer. Personne ne sait (à l'époque) comment se protéger efficacement.

- ▶ Prends-tu la décision d'aider ou non ?
- ▶ Quels facteurs influencent ta décision ?
- ▶ Quels facteurs t'amèneraient à prendre une autre décision ?

5.4.2 Une opportunité ?

Tu es Justin Redard, secrétaire de mairie aux Verrières, à côté de ton activité professionnelle.

Le 1er février 1871, le village est envahi par des soldats de l'armée de Bourbaki et il y a des chevaux partout. Tu en auras bien besoin d'un parce que tu dois te rendre souvent chez le préfet de la vallée à Môtiers. Et ces soldats n'en n'ont plus l'usage. Beaucoup de chevaux sont dans un état lamentable mais là, devant, il y en a un que tu pourrais bien remettre d'aplomb. Quand tu demandes à un soldat son prix, celui-ci répond : « 30 Francs ». 30 – un cheval moyen coûte 370 ! Est-ce qu'il appartient à ce soldat, est-ce qu'il a le droit de le vendre ?

- ▶ Choisis-tu de saisir cette opportunité ?
- ▶ Quels facteurs influencent ta décision ?
- ▶ Quels facteurs t'amèneraient à prendre une autre décision ?

5.4.3 Fuir ?

Tu es Robert Bonnet, employé d'une fabrique de textile à Lyon, mais depuis sept mois tu sers principalement comme lieutenant de cavalerie dans l'armée française. La mauvaise direction de l'armée de l'Est, les soldats démoralisés et enfin l'internement du 1er février 1871 t'ont éprouvé. En tant qu'officier tu ne dois pas défiler dans un camp mais tu peux prendre tes quartiers dans un hôtel de Lucerne ; tu dois seulement donner ta parole de ne pas quitter la ville. Mais tu as envie de rentrer chez toi ; les soldats ne t'importent pas, après tout ils ne t'obéissent déjà plus. Tu peux facilement retirer ton uniforme et te rendre en civil auprès de ta famille à Lyon en passant par Genève.

- ▶ Qu'est ce qui compte le plus, ta parole d'honneur, la solidarité avec les troupes ou le retour dans ta famille à qui tu manques ?
- ▶ Quels facteurs influencent ta décision ?
- ▶ Quels facteurs t'amèneraient à prendre une autre décision ?

5.4.4 Exhumer ?

Tu es Dalphon Favre, Préfet de tout le Val-de-Travers avec le village des Verrières sur la frontière. Ces deux derniers mois depuis la fin du mois de janvier c'est la panique : arrivée de l'armée de Bourbaki, son internement et son transport à travers la longue vallée, mise à disposition de produits alimentaires, humanitaires et de trains, épidémies parmi les soldats puis dans la population civile. Et maintenant, fin mars, une lettre de requête d'une française, Mme Braunschvig : elle voudrait exhumer son frère enterré aux Verrières et le faire enterrer dans son village. Elle est apparemment très attachée à lui et la famille Braunschvig est très influente. Tes recherches aux Verrières ont cependant révélé que le corps de Braunschvig a été enterré avec six autres morts au cimetière.

- ▶ Veux-tu donner ton accord à l'exhumation des sept corps pour que la sœur puisse rapatrier le corps de son frère ?
- ▶ Quels facteurs influencent ta décision ?
- ▶ Quels facteurs t'amèneraient à prendre une autre décision ?

5.5 Bibliographie et outils de travail

Les ouvrages spécialisés sur les personnes individuelles ainsi que les documents d'archive sont listés dans les parties d'approfondissement de l'application. Voici ici quelques ouvrages généralistes facilement accessibles (en allemand):

- Arx Bernhard von : Konfrontation. Die Wahrheit über die Bourbaki-Legende. Zürich 2010
- Deicher Patrick : Die Internierung der Bourbaki-Armee 1871. Luzern, 3^{ème} édition 2009
- Finck Heinz Dieter : Bourbaki Panorama. Zürich 2000
- Jezler Peter R., Jezler Elke, Bosshard Peter : Asyl für 87'000: der Übertritt der Bourbaki-Armee in die Schweiz 1871 : Aura Ausstellung, 28. Februar bis 19. April 1986, Dietlikon/Zürich. Zürich, Stuttgart 1986
- Kämpfen-Klapproth Brigit : Das Bourbaki-Panorama von Edouard Castres. Luzern 1980

Mentions légales :

Editeur : Fondation Bourbaki Panorama, association Bourbaki Panorama Luzern

Rédacteurs : Prof. Dr. Peter Gautschi, Prof. Dr. Hans Utz, Sabina Ziegler

Collaborateurs : Andrea Gautschi, Leroy Gürber, Christian Scherer

Traduction française : Yvan Léger

Média d'accompagnement de l'application « My Bourbaki Panorama » développé par DOCMINE Productions, Zurich et Munich.

Lucerne Novembre 2015

Bourbaki Panorama Luzern



Europäisches Kulturdenkmal · Rundbild und Museum
Monument européen · Peinture panoramique et musée
European Cultural Monument · Panorama and Museum

PH LUZERN
PÄDAGOGISCHE
HOCHSCHULE